Bulletin municipal n°43 - Janvier 2019

POISSON

Une commune accueillante et vivante









RECENSEMENT
de la population 2019
www.le-recensement-et-moi.fr

Du 17 janvier au 16 février 2019, la commune de Poisson sera recensée.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique. Vous allez recevoir la visite de : **Mme Jocelyne MURARD**, nommée agent recenseur pour la commune de Poisson. Elle sera munie de la carte officielle reproduite ci-contre, qu'elle doit vous présenter. Elle est tenue au secret professionnel. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mme Jocelyne MURARD
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Poisson, le 14/12/2018

Le maire
~~ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale~~

Cachet de la mairie

Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent et reviendra les récupérer. Vous pouvez également répondre en ligne en vous rendant sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquer sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Il vous faudra utiliser votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.
Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr.
Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Vous trouverez les réponses du quizz-photos du bulletin N°42 sur le site internet de la commune :

www.commune-poisson.fr



Pour faire vivre ce site, merci de transmettre vos suggestions, idées ou informations en mairie.
mairie.poisson@wanadoo.fr

Mot du maire



« Un nouvel an pour un nouvel élan, que chacune de vos résolutions annonce une nouvelle année pleine d'émotions, de bonheur et d'altruisme ».

L'élan, c'est ce qui permet de repartir quand on pense que tout est figé, de rebondir lorsqu'on touche le fond, de reprendre de la vitalité pour ceux qui se sentent affaiblis. Nos résolutions sont les moteurs qui nous font avancer, alors oui avançons vers des horizons meilleurs, partageons nos émotions et cherchons le bonheur sans oublier celui des autres. C'est ce que je vous souhaite à toutes et à tous habitants de Poisson pour cette année 2019.

Il y a toujours dans le monde des personnages étranges et malsains qui perpétuent l'idée que seules la haine et la guerre sont les garants de leur intégrité : le Président américain souhaite ériger un nouveau mur de la honte pour se prémunir des « hordes barbares » venant du sud, l'Arabie Saoudite ou la Syrie financent Al-Qaïda ou Daech et grands nombres de chefs d'états africains ou autres qui, pour mieux régner, font souffrir leurs peuples en organisant famine, exode ou massacres. Les intérêts géopolitiques ou financiers opacifiant le regard des autres dirigeants mondiaux, rien ne change.

En France et en Europe, il y a bien sûr le Brexit britannique qui inquiète les Européens et surtout les Anglais eux-mêmes qui n'en sont pas à un paradoxe près. Les crises politiques en Italie, mais on s'y est habitué depuis le temps, et plus grave, les crises financières un peu partout qui accentuent, année après année, le fossé qui se creuse entre les riches et les pauvres. Chez nous cela se traduit aujourd'hui par le mouvement des « gilets jaunes » qui a spontanément commencé en novembre pour signifier ***« ce ras le bol général du peuple d'en bas »***. Si ces manifestations peuvent se justifier, en revanche, les débordements de violence qu'on a connus cette fin d'année doivent être dénoncés et les vrais casseurs punis. Après les gilets jaunes, les gilets bleus des forces de l'ordre qui ont aussi manifesté leur désarroi et leur mal-être, ou les stylos rouges de l'Éducation Nationale, je souhaite vivement qu'aujourd'hui, on arbore le **« gilet blanc »** de la trêve, de la négociation, pas forcément de la reddition. Les Maires sont prêts à jouer le rôle de coordinateur, qu'enfin nous reconnaît le Président après nous avoir longtemps ignorés. Si vous le souhaitez, une ou plusieurs réunions pourront être organisées à l'occasion du grand débat.

À la Communauté du Grand Charolais, les Maires des 44 communes travaillent ensemble à l'harmonisation des compétences. Il y a là un très gros travail nécessitant de nombreuses réunions des commissions et l'on peut dire aujourd'hui qu'on avance vite dans beaucoup de domaines et que notre nouvelle COM-COM a trouvé son rythme de croisière. Je tiens à remercier et à féliciter l'ensemble des personnels administratifs pour l'importance et la qualité du travail fourni dans des conditions pas toujours simples. À partir du 1er janvier 2019, la Poste intercommunale revient dans le giron de la commune ainsi que le transport scolaire. Ces services seront gérés directement par la municipalité. En 2020 nous récupérerons aussi le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS).

À Poisson, en 2018, c'est la chaudière à bois qui a été au centre de nos préoccupations avec sa mise en route difficile en février. De nombreux réglages ont dû être réalisés durant ses premières semaines de chauffe entraînant une gêne certaine pour les utilisateurs. Aujourd'hui tout fonctionne normalement et il nous faut attendre la fin de la campagne hivernale pour tirer les premières conclusions.

Un autre point fort a été l'exposition organisée à Poisson pour marquer le centième anniversaire de la fin de la Grande Guerre. Merci à Michel Vinauger et à tous les bénévoles qui l'ont initiée et organisée de façon tout à fait remarquable. Nous pensons donner une suite à cet élan en créant dans les prochains mois une Association pour la préservation de notre patrimoine. J'invite toute personne intéressée par cette nouvelle aventure à se faire connaître en Mairie.

En 2020 et après 38 années au service de notre collectivité, je ferai valoir mes droits à la retraite. Pour l'avant dernière fois en tant que Maire, je vous souhaite à tous une très bonne année 2019.

Votre maire
Joël Guyot de Caila

État civil

Listé sur les registres de la commune

mariages

Alexandre TEXEIRA &
Danielle Michelle Alyssa GOVIN,
le 16 juin

Anthony André GRAÇA &
Pauline COUTURIER,
le 25 août

décès

Jean-Claude François COGNARD,
décédé le 31 janvier à Poisson, 74 ans

Jeannine Maryse BERTRAND
épouse **LARUE**
décédée le 12 mars à Poisson, 77 ans

Georges DEVILLE,
décédé le 27 mars à Paray-le-Monial, 85 ans

Jean François Austremoine CHAMARAUD
décédé le 17 décembre à Mâcon, 85 ans





naissances

Ayden Raymond Yannick Jean BABINOT
né le 26 janvier.
Les parents sont domiciliés "La Bruyère".

Fleur ALLARD née le 4 février.
Les parents sont domiciliés "La Bruyère".

Lenny BOULOGNE né le 7 février.
Les parents sont domiciliés "Les Beuresses".

Manon Martine Joëlle DESBRIERES
née le 12 février.
Les parents sont domiciliés "Les Loges".

Tom DE JESUS né le 23 février. Les parents sont domiciliés "Allée des Prés Verts".

Léon PAQUERIAUD né le 23 février.
Les parents sont domiciliés "Martigny".

Héloïse SAVRE née le 9 mars.
Les parents sont domiciliés "Le Bois Jeune".

Tylian BODET né le 24 juillet.
Les parents sont domiciliés "L'Étang".

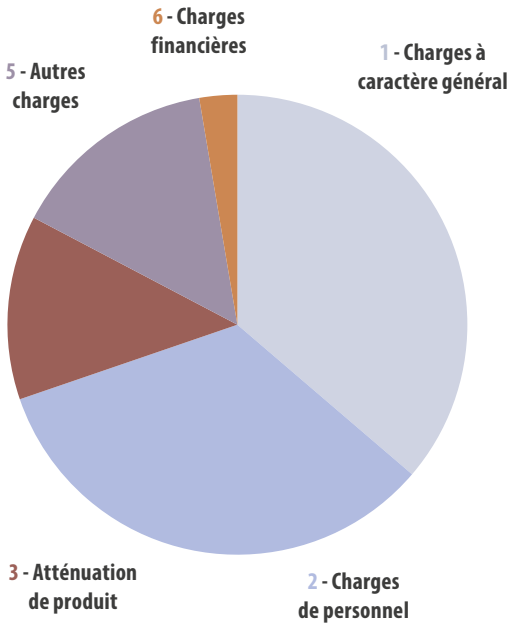
Jonas BRIVET né le 3 août.
Les parents sont domiciliés "Bornat".

Nine LABARGE, née le 11 décembre.
Les parents sont domiciliés "Les Nicolins".

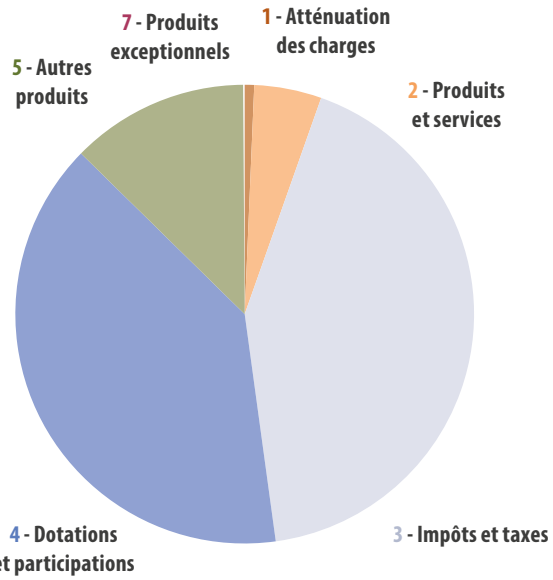
Fonctionnement

Faire fonctionner la commune au quotidien

DÉPENSES	2017	%
1 **Charges à caractère général** *Eau, énergie, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, scolaires, entretien terrains, bâtiments, voies, réseaux, autres biens mobiliers, primes assurances, abonnements, documentations, indemnité comptable, hororaires, fêtes et cérémonies, frais postaux, téléphone, gardiennage, impôts fonciers.*	97 681,81 €	36,27
2 **Charges de personnel** *Salaires, cotisations patronales,assurance personnel, médecine travail*	90 152,92 €	33,48
3 **Atténutation de produits**	34 889,00 €	12,95
4 **Dotation aux amortissements** *opérations d'ordre*	0,00 €	0,00
5 **Autres charges de gestion courante** *Indemnités des élus et cotisations retraite*	39 428,16 €	14,64
6 **Charges financières** *Intérêts des emprunts*	7 161,51 €	2,86
7 **Charges exceptionnelles**	0,00 €	0,00
Total	269 313,40 €	100,00



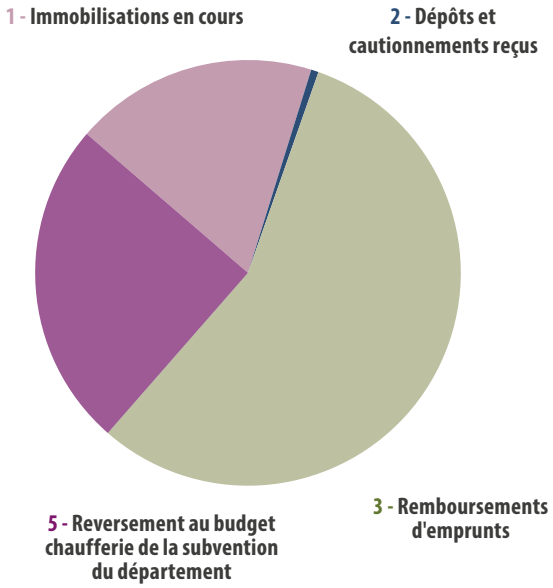
RECETTES	2017	%
1 **Atténuation de charges**	2 230,93 €	0,67
2 **Produits des services** *Concessions cimetière, Redevances occupation domaine public, remboursements par autres redevables*	15 888,80 €	4,75
3 **Impôts et taxes** *Contributions directes (TH,FB,FNB,TP) et taxe additionnelle*	141 977,00 €	42,42
4 **Dotations et participations** *Dotations : forfaitaire, solidarité rurale, élus locaux, participations Etat, Département et Région*	132 253,81 €	39,52
5 **Autres produits de gestion courante** *dont revenus des immeubles (locations logements et salle communale)*	41 973,73 €	12,54
6 **Opérations d'ordre**	0,00 €	0,00
7 **Produits exceptionnels**	363,94 €	0,11
Total	334 688,21 €	100,00



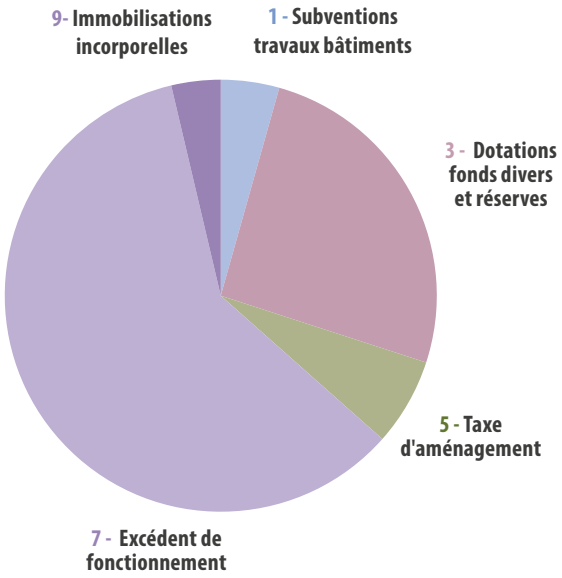
Investissement

Les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune

DÉPENSES	2017	%
1 Immobilisations en cours *Extension garage (57075,60 €) Travaux salle communale (21 646,16 €) Etude faisabilité pour chaufferie bois (6 000 €) Maîtrise ouvrage pour chaufferie bois (2 058,60 €)*	13 005,32 €	18,49
2 Dépôts et cautionnements reçus	400,00 €	0,57
3 Remboursement d'emprunts	39 438,83 €	56,07
4 Opérations d'ordre	0,00 €	0,00
5 Reversement au budget chaufferie de la subvention du département	17 500,00 €	24,88
Total	70 344,15 €	100,00



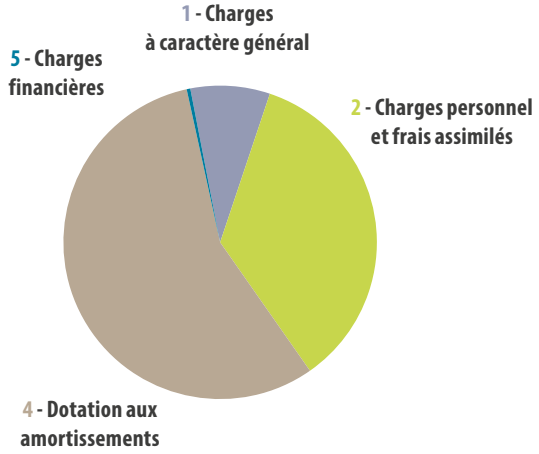
RECETTES	2017	%
1 Subventions Travaux bâtiments	2 440,40 €	4,37
2 Emprunts	0,00 €	0,00
3 Dotations fonds divers et réserves *(Remboursement TVA par Etat)*	14 317,00 €	25,63
4 Dépôts et cautionnements	0,00 €	0,00
5 Taxe d'aménagement *(Urbanisme)*	3 654,57 €	6,54
6 Opérations d'ordre	0,00 €	0,00
7 Excédent de fonctionnement 2016	33 379,88 €	59,77
8 Amortissements immobilisations	0,00 €	0,00
9 Immobilisations incorporelles	2 058,60 €	3,69
Total	55 850,45 €	100,00



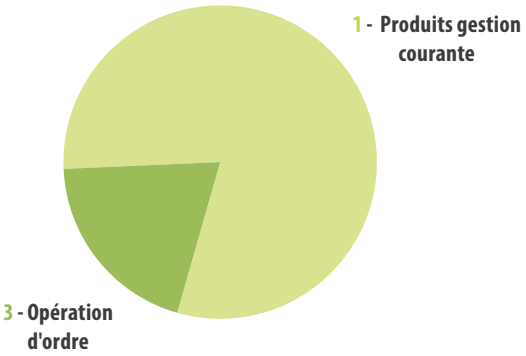
Assainissement

EXPLOITATION

DÉPENSES	2017	%
1 Charges à caractère général	583,13 €	8,20
2 Charges personnel et frais assimilés	2 500,00 €	35,14
3 Atténuation de produits	0,00 €	0,00
4 Dotation aux amortissements	4 004,00 €	56,29
5 Charges financières	26,58 €	0,37
6 Charge de gestion courante	0,00 €	0,00
7 Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00
Total	7 113,71 €	100,00

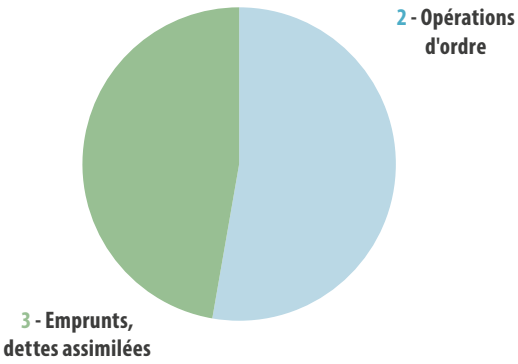


RECETTES	2017	%
1 Produits gestion courante *redevance Asst.*	8 393,74 €	80,12
2 Atténuation des charges	0,00 €	0,00
3 Opération d'ordre *amortissement subvention d'équipement*	2 083,14 €	19,88
Total	10 476,88 €	100,00

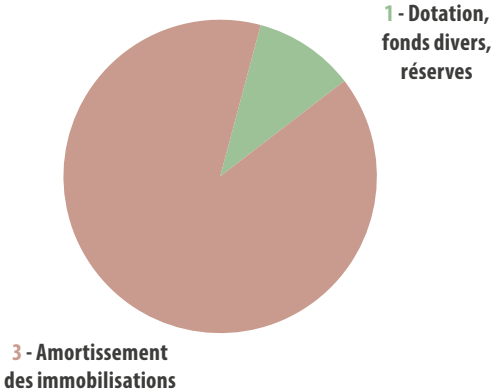


INVESTISSEMENT

DÉPENSES	2017	%
1 Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00
2 Opérations d'ordre *subvention Investissement*	2 083,14 €	52,75
3 Emprunts, dettes assimilées	1 866,31 €	47,25
Total	3 949,45 €	100,00



RECETTES	2017	%
1 Dotation, fonds divers, réserves	464,98 €	10,40
2 Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00
3 Amortissement des immobilisations	4 004,00 €	89,60
Total	4 468,98 €	100,00



La page des adjoints

Réalisations 2018

BÂTIMENTS – CIMETIÈRE
Gérard BODET

Chaufferie : ainsi que je l'indiquais dans le précédent bulletin, les premières fumées se sont bien échappées dans les airs en début d'année 2018. Après quelques réglages pointus au niveau de la programmation et de la combustion, le réseau fonctionne bien aujourd'hui. Tous les bâtiments communaux sont chauffés par cette chaudière à énergie renouvelable : école, cantine, salle communale, mairie, logements, ainsi que deux particuliers dont le restaurant à qui nous revendons l'énergie. Le coût total avoisine 425 000 € HT. Ce projet est subventionné à hauteur de 80 %. Une journée « portes ouvertes » sera organisée courant mars.

Salle communale, local jeune, bibliothèque, école et divers logements

Plusieurs entreprises sont intervenues afin de réaliser des travaux :

- **Électricité :** Entreprise PRADET **(2 429 € TTC)**
- **Revêtement de sols :** Entreprise PARAY LINO **(4 115 € TTC)**
- **Menuiserie :** Entreprise FORET pour le portail de l'école **(1 387 € TTC)** et pour le remplacement des fenêtres au 1er étage de la mairie **(5 112 € TTC)**
- **Charpente :** Entreprise LABARGE pour la réfection de la zinguerie sur le toit de l'école primaire **(5 059 € TTC)**
- **Plâtrerie-peinture :** Entreprise FAYET pour le logement de la mairie **(4 827 € TTC)**

D'autres dépenses courantes ont également été confiées à notre plombier référent : Entreprise ROTAT CHARCOSSET, notamment l'installation d'un point d'eau supplémentaire au fond du cimetière.

Le logement de la maternelle fait actuellement peau neuve grâce à l'intervention des employés communaux. Il pourra être remis à la location dès le mois de février. Il est à noter que 3 logements communaux sont disponibles à la location. Des renseignements peuvent être pris en mairie.

VOIRIE
Jean-Paul BRIVET

Les travaux de voirie se poursuivent, année après année. Nos voies communales ne sont pas en trop mauvais état, assez carrossables et fonctionnelles. Mais pour cela tous les ans la CCLGC (Communauté de Communes du Grand Charolais), titulaire de cette compétence, finance l'entretien de nos routes. Au préalable, la commission communale dresse une liste des priorités. Après le passage des représentants et services techniques de la CCLGC, elle décide quels chemins restent prioritaires et soumet sa proposition au Conseil Municipal.

Les travaux exécutés sur le budget communautaire 2018 sont les suivants :

- Réfection de 2 virages avec élargissement pour l'un d'entre eux sur le chemin des Loges (sécurité avant tout).
- Pose de bordures en ciment au croisement de la D458 et du chemin du Grand Bois.
- Reprise de trous et enduit monocouche sur la route des Tartins.
- PATA (point à temps automatique) sur la route des Nicolins de la D10 à l'entreprise LABARGE. Cette réparation est un système moderne. Le camion pose des rustines en gravillons.

Le montant des travaux accordé à la commune en 2018 a été de **23 978 € HT**. En raison d'une augmentation de 12 % du coût de la matière première entrant dans la fabrication des goudrons, la commune a été contrainte de prendre exceptionnellement à sa charge une somme de **810 € TTC** pour pouvoir assurer la totalité des chantiers programmés.

Au niveau du budget exclusivement communal, nous avons dépensé la somme de **2 792 € TTC** pour l'approvisionnement de grès sur les chemins non goudronnés.
Les fossés ou aqueducs sont visités au cours de l'année.

Nous avons aussi confié à une entreprise l'élagage des haies en bordure de routes et chemins. Ces travaux ont été réglés par les propriétaires des bois longeant les voies.

D'autres travaux ont été réalisés par les entreprises locales BOULOGNE et BASSET :

- Chemin de Martigny : stabilisation et nivellement
- Chemin de la Brosse Carrée : nivellement et arasement du milieu

Au bourg, les trottoirs côté église vont pouvoir enfin être revêtus au printemps si la météo est favorable !

La commune a investi dans l'achat d'un tracteur neuf (New Holland) pour un montant de 47 500 € HT en remplacement du Massey Ferguson dont l'entretien devenait de plus en plus coûteux. Compte tenu du versement par la CCLGC d'un fonds d'aide à l'investissement rural de 4 750 € et de la reprise de l'ancien tracteur pour la somme de 15 000 €, le montant réel dépensé pour cette acquisition est de **27 250 €.**

ENVIRONNEMENT
Christèle CLÉMENT-PORNIN

Comme chaque année, nous avons tout mis en œuvre pour embellir notre commune. Malgré un printemps pluvieux et un été de sécheresse, nous avons réussi nos plantations.
Un grand merci aux conseillères et conseillers municipaux qui régulièrement sont venus arroser les massifs, afin de combler le manque de personnel pendant les vacances.

PATRIMOINE

Le CM a profité de la célébration du centenaire de la guerre 14/18 pour procéder au remplacement du drapeau des Anciens Combattants de POISSON et NOCHIZE. Sa confection a été confiée à l'entreprise BALDER de Dives Sur Mer qui a réalisé un superbe travail pour la somme globale de **1 920 € TTC**. Cette dépense a été répartie de façon égale entre les deux communes.
Une page dédiée au système campanaire de l'église vous permettra d'appréhender les étapes liées au remplacement de la cloche offerte par le Carmel de MAZILLE. Les travaux ont été effectués par l'entreprise l'EXPERT DU TEMPS de Saint Julien de Civry pour un coût de **5 068,80 € TTC**.

PRÉVISIONS 2019

Concernant les bâtiments et la voirie, aucune décision n'a été prise dans l'immédiat. Le Conseil Municipal, sur proposition des commissions, traitera les projets au fur et à mesure.
Compte tenu de l'investissement important de la chaudière en 2018, aucune grosse dépense ne verra le jour en 2019 sauf urgence. Il sera toutefois procédé aux travaux utiles et indispensables qui s'avèreront nécessaires au fil de l'eau. . .

Fleurissement :

La plantation des arbres fruitiers de variétés anciennes, subventionnée à 70 % par le Pays Charolais Brionnais, est prévue courant janvier si la météo le permet.
Nous apposerons une annotation auprès de chaque arbre pour expliquer la variété et la saison de récolte des fruits.
Un devis concernant la mise en place d'un arrosage automatique supplémentaire par tuyère a été fourni, afin de faciliter l'irrigation, entre autres, de l'îlot de la Poste.
Enfin, un système de goutte à goutte sur les jardinières des murs de l'école et de l'église, sera également prévu.

FINANCES – Michelle BONNOT

Après de longues concertations, le réseau chaleur a vu le jour. Cet investissement a pour but de réaliser des économies et d'aller dans le sens du développement durable. Il a nécessité la création d'un budget annexe dont les recettes devraient, nous l'espérons, une fois le dossier clos, être à la hauteur de nos prévisions, soit 80 % de subventions.
Afin de veiller à ne pas affaiblir notre budget et du fait du faible taux des intérêts, nous contracterons un emprunt pour financer les 20 %.

Aucune dépense ni recette de fonctionnement n'ayant été encaissée ou décaissée sur le budget chaufferie 2017, le compte administratif retraçant l'exercice 2018 sera présenté sur le bulletin de 2020. Toutefois il faudra attendre la fin 2019 pour avoir une idée d'un exercice budgétaire conforme à la réalité d'une saison de chauffe, reflétant les recettes et les dépenses.
Les taux communaux des impôts n'ont pas été augmentés en 2018 par le Conseil Municipal. Seules les bases déterminées par l'État subissent une hausse régulière.

Suite à une harmonisation des compétences rendue nécessaire face à la fusion des 3 Communautés de Communes, Poisson récupère 2 compétences au 1er janvier 2019 : le transport scolaire, intercommunal depuis 1997 et La Poste, intercommunale depuis 2007. Mme Régine COPIN est désormais employée communale.

Les charges de fonctionnement, incompressibles, augmentent de façon continuelle. De nouveaux services, auxquels on nous conseille vivement d'adhérer, viennent se greffer à nos dépenses alors que les recettes sont plutôt à la baisse en raison de la diminution des dotations de l'État et du "turn-over" constaté sur les locations des logements communaux qui, parfois, restent non loués plusieurs mois.

La Communauté de Communes "Le Grand Charolais" (CCLGC) nous verse des attributions de compensation mais ces recettes sont calculées à l'instant "T" et contrairement à l'impôt, ne sont pas levées par la commune ! Par conséquent elles peuvent diminuer voire disparaître dans le pire des cas !
Cependant, ne soyons pas pessimistes et gardons espoir de jours meilleurs.
Soyez assurés que le Conseil Municipal fera de son mieux pour gérer ces nouvelles charges.

Michelle BONNOT, Jean-Paul BRIVET, Gérard BODET, Christèle CLÉMENT-PORNIN, responsables des Commissions, ainsi que leurs membres, remercient les employés communaux pour leur travail et vous adressent leurs vœux de bonne et heureuse année 2019.

Bibliothèque

Le chemin parcouru fut long, mais maintenant nous pouvons vous dire par le biais du site :

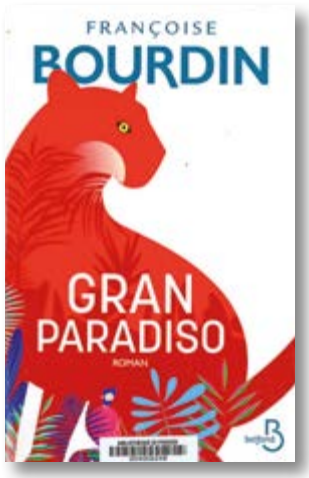
poisson.bibenligne.fr

Il est possible d'accéder au portail en mode anonyme ou par authentification.

En mode anonyme :
Taper : poisson.bibenligne.fr
S'ouvre alors la page d'accueil. Toutes les informations nécessaires apparaissent et tout particulièrement une fenêtre intitulée "rechercher". Vous pouvez ainsi lancer la recherche et faire défiler toute la liste des ouvrages de la bibliothèque.

En mode authentification :
Il suffit de cliquer sur «mon compte», puis renseigner l'identifiant et le mot de passe fournis par la bibliothèque. Vous avez juste l'obligation de vous rendre dans nos murs pour vous les procurer. Pour finaliser votre connexion, il faut cliquer sur <<valider>>. Apparaît alors sur le bouton en haut à droite du portail <<bonjour + votre prénom>>. Un simple clic sur ce bouton vous permet d'ouvrir une fenêtre de synthèse de votre compte : vos prêts, vos réservations... Grâce à ce mode d'authentification vous pouvez réserver 2 ouvrages à la fois.





Voici quelques acquisitions d'ouvrages faites cette année.

ADULTES

BD

14-18*, *Le petit soldat Corbeyran, Tomes 1/2/3/9

Le chat du rabbin (1),
La Bar-Mitsva (2),
Le Malka des Lions (8),
Petit panier aux amandes,
Jann Sfar

DOCS

Vivez mieux et plus longtemps, Mihel Cymes

Changez d'alimentation, Henri Joyeux

Les Gagne-misère (03),
Les Petits métiers oubliés

La vie secrète des animaux, Amour, deuil, compassion, Un monde caché s'ouvre à nous, Peter Wohlleben et Lise Deschamps

Les Poilus : lettres et témoignages des Français dans la Grande guerre, 1914-1918

ROMANS

Une reine de trop,
Jean-Paul Malaval

Une vie de pierres chaudes,
Aurélie Razimbaud

Une fois dans ma vie,
Gilles Legardinier

Debout les morts,
Fred Vargasa

Gran Paradiso,
Françoise Bourdin

Bienvenue à la bibliothèque de Poisson

La caresse des flocons,
Le menteur,
Le soleil ne se couche jamais,
Nora Roberts

La voix de ma mère,
Bruno Racine

Pourvu que la nuit s'achève,
(vol. 1) Nadia Hashimi

ENFANTS

Les Émotions,
Eve Tharlet

Princesse Selma
et les bisous,
Geoffroy de Pennart

3 histoires pour la rentrée,
Paru en 2017 chez Gallimard jeunesse

Les aventures fantastiques
de Sacré-Coeur,
Les fantômes du Père Lachaise,
Les gargouilles
de Notre-Dame.

Le grand livre-jeu pour sauver la planète,
Gaëlle Guérive

Les transports,
Michèle Longour Kididoc

Vive l'école !
Mes kididoc à jouer

Petites histoires
de notre grande Histoire,
La préhistoire ,
Snitselaar

La Première guerre mondiale,
Jean-Michel Billioud
Questions réponses ?

La Première guerre mondiale : 1914-1918,
Sandrine Mirza,
Les encyclopes

BD

La petite fille qui voulait voir la guerre, Le Naour

Lou ! (4) : Idylles,
Lou ! (1) : Journal infime,
Lou ! (3) : Le cimetière des autobus, Julien Neel

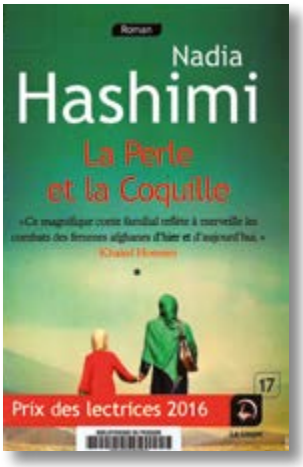
Les toubibs (2) : Au suivant !
Les toubibs (1) : C'est grave, docteur ? Bélom

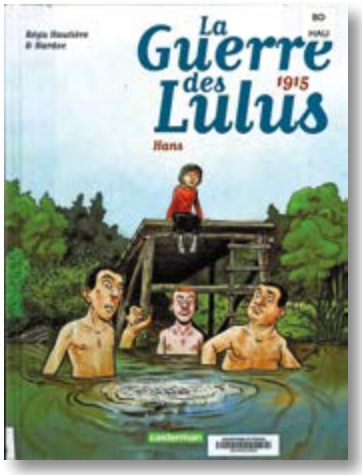
Triple galop (3) : Triple galop. Tome 3 et 4 : Benoît Du Peloux

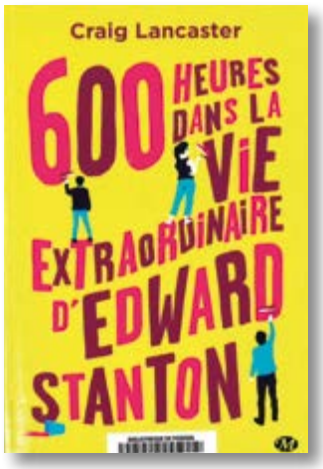
Où est Charlie ? Le grand tour du monde

Toute l'équipe vous souhaite une bonne visite sur notre site et vous attend, bien entendu, aussi dans nos murs. Nous sommes toujours à la recherche de personnes prêtes à nous rejoindre pour que l'activité de la bibliothèque perdure.

Horaires d'ouverture :
Mardi : 10h30-11h30
Mercredi et samedi : 10h-12h









Employée communale : **Cécile Furtin**
Bénévoles : **Henriette Nevers, Simone Pichard, Jocelyne Couturier**
Bénévole diplômée : **Jocelyne Murard**
Tél. 03 85 81 56 07 / 09 61 33 63 12
Mail : bibliotheque.poisson@hotmail.fr

École

par l'équipe enseignante

L'école de Poisson compte 40 élèves (4 PS, 7 MS, 8 GS, 2 CP, 6 CE1, 7 CE2, 4 CM1 et 2 CM2). Ils sont répartis en deux classes :

M. Michaud prend en charge les PS-MS-GS-CP. Il est assisté de Mme Julien, ATSEM.

Mme Gueugnon prend en charge les CE1-CE2-CM1-CM2. La direction de l'école est aussi assurée par Mme Gueugnon.

Bilan 2017/2018

Rugby : Six séances de rugby ont été menées cette année avec les élèves du CP au CM2 avec les intervenants du Rugby Club Charol-lais Brionnais.

Projet contes : Les élèves ont étudié différents types de contes : traditionnels, des origines... Certains CE/CM sont allés lire un conte dans la classe de maternelle/CP.

Cirque : Ils se sont rendus à un spectacle du cirque Amar à Autun.

Marché de Noël : le traditionnel marché de Noël a eu lieu le vendredi 8 décembre 2017. Les enseignants ont tenu un stand avec les objets fabriqués par les enfants.

Cinéma : La dernière semaine avant les vacances de Noël, les élèves se sont rendus au cinéma de Charolles pour voir le dessin animé « Un conte peut en cacher un autre ».

Fête de Noël : Les élèves ont eu droit à un délicieux repas de Noël concocté par Christiane le vendredi 22 décembre 2017. Ils ont ensuite présenté quelques chants aux parents. Le père Noël est finalement venu et a apporté des panneaux de basket pour l'école ainsi que des jeux de société pour la garderie.

Partenariat avec les Aînés : Les élèves ont travaillé une demi-journée avec des personnes du club des Aînés sur différents thèmes. Les élèves de maternelle-CP ont fait des jeux de société et ont travaillé sur les objets d'autrefois, tandis que les CE-CM faisaient le parallèle entre l'école d'aujourd'hui et l'école d'autrefois. Des personnes du club des Aînés sont aussi venues déjeuner à la cantine tout au long de l'année.

Jardin : Les élèves ont réalisé un jardin en partenariat avec la commune. Les enseignants ont inscrit le jardin à un concours organisé par l'OCCE. L'école a ainsi obtenu une subvention pour acheter des graines pour l'année suivante, du matériel de jardinage ainsi qu'une plante.





Fête de l'école : La fête de l'école s'est déroulée le vendredi 29 juin 2018. Dans un premier temps, les élèves ont pu profiter des jeux de la kermesse. Ensuite, ils ont présenté un spectacle sur le thème des contes. Puis un repas organisé par l'AEP a été servi.



Réalisations et projets à venir 2018/2019

Rugby : Cinq séances de rugby ont été menées cette année avec les élèves du CP au CM2 avec les intervenants du Rugby Club Charolais Brionnais.

Cirque : La compagnie PICCOLINO a installé son cirque pendant une semaine à Poisson. Les élèves ont participé à des ateliers toute la semaine et ont présenté un spectacle de clôture le vendredi soir.

Marché de Noël : le traditionnel marché de Noël a eu lieu le samedi 8 décembre 2018. Les enseignants ont tenu un stand avec les objets fabriqués par les enfants.

Fête de Noël : Les élèves ont eu droit à un délicieux repas de Noël concocté par Christiane le vendredi 21 décembre 2018. Ils ont présenté ensuite quelques chants aux parents en attendant le père Noël.

Partenariat avec le collège de secteur : Les élèves de CM1-CM2 reçoivent chaque mois une énigme écrite par une classe de 6ème du collège de Paray. Les réponses sont envoyées au collège qui nous transmet ensuite le nom des gagnants. Un projet en anglais pourrait avoir lieu en cours d'année.

Jardin : Le projet jardin sera reconduit cette année.

Fête de l'École : La fête de l'école aura lieu le samedi 22 juin au soir.

Association Éducative et Restaurant scolaire

par Estelle Beauchamp

L'année du rassemblement !

L'année 2018 fut la première année de vie commune entre les 2 associations AEP & RESTAURANT SCOLAIRE.

En effet, afin de faire face à la démission complète du bureau du restaurant scolaire fin 2017, le bureau de l'AEP a désormais pris en charge la gestion du restaurant scolaire et ainsi regroupé, non pas les 2 associations, mais l'ensemble des manifestations et l'ensemble des bénévoles.

L'objectif étant toujours d'apporter un soutien financier aux activités scolaires de tous les enfants de l'école, et de créer des instants de convivialité et festifs pour tous (enfants et plus grands) à l'occasion de nos différentes actions.

C'est donc sous l'égide des 2 associations que les manifestations se sont déroulées cette année.

La première fut la ***Nocturne de Poisson.*** Son nouveau tracé, plus orienté TRAIL, a fait le bonheur de 179 coureurs et de cette 3ème édition, une nouvelle réussite.

Encore mille mercis à toutes les associations de Poisson qui nous donnent la main sur cet évènement ainsi qu'au comité d'organisation sans qui ce succès ne serait pas possible.

Le traditionnel ***carnaval*** s'est déroulé de nouveau cette année dans la joie et la bonne humeur. Une vente de pizzas était proposée à l'issue du carnaval, les gourmands furent au rendez-vous avec plus d'une centaine de pizzas vendues !

Organisée pour la première fois un vendredi soir, la ***Fête de l'école*** fut un véritable succès. Les familles ont pu profiter, sous le soleil, du spectacle de fin d'année présenté par les enfants, cette année sur le thème des contes. Un spectacle très bien préparé par l'équipe pédagogique, qui a fait l'unanimité des parents et des enfants.

C'est une semaine après la rentrée que les nouveaux parents d'élèves ont pu découvrir la gestion et la mise en place d'une manifestation grâce au ***Vide greniers.***

C'est donc accompagnés par ces nouveaux parents et leur enthousiasme communicatif ainsi que par l'expérience d'anciens membres qui ont eu la gentillesse de venir nous épauler cette année, que nous avons tous ensemble relevé le défi et fait de cette manifestation l'un des plus gros succès de la saison et bien sûr grâce à toute l'équipe de membres actifs de l'association,

Suite à l'exposition sur les 100 ans de la guerre le 11 novembre, le concours de Manille est reporté à l'année prochaine.

Nous terminons l'année avec l'approche de Noël, la vente de jacinthes et la vente de sapins. Une nouvelle fois beaucoup d'habitants de Poisson ont soutenu cette opération.

Merci à eux pour leur soutien et leur accueil lors des livraisons.

En effet la distribution des sapins le 9 décembre équivaut presque à *courir le Mai* pour les parents qui assurent les livraisons !... Merci à tous les parents qui ont participé cette année avec leur bonne humeur.

Enfin, c'est avec grand plaisir que l'association a rempli la hotte du Père Noël de l'école avec des cadeaux sur le thème du cirque. Des accessoires et des jeux d'adresse ainsi que des jeux de construction ont été offerts pour la Garderie.

Les manifestations réalisées cette année nous ont permis de financer :

• **L'intégralité de la venue du cirque PICCOLINO,** qui a installé son chapiteau au cœur du village pour une semaine, soit 1500 €. Durant cette semaine, les enfants ont pu découvrir le monde du cirque et pratiquer différents exercices d'équilibre, de jonglerie, et autres tours de magie. Avec une approche pédagogique et un savoir-faire de qualité la compagnie a su canaliser, donner confiance, et apporter à nos enfants les bases pour devenir



de vrais petits artistes lors du fabuleux spectacle qu'il nous ont présenté à l'issue de cette semaine d'apprentissage. Il était alors difficile de savoir qui des enfants ou des parents étaient les plus fiers ! Un superbe moment où les rires et la convivialité se sont mêlés aux nombreux applaudissements pour féliciter les enfants.

• **Le Centre de Loisirs** (avec l'aide la municipalité et de la CAF) : jeux sportifs et de société, chants, danses, activités manuelles, cuisines, bowling, sortie au lac des Sapins et 2 mini-camps ont été au programme de cette quinzaine de juillet 2018.

• **L'intégralité du voyage scolaire** effectué par les enfants au Parc animalier de l'Auxois, pour un montant de 680 €.



Enfin une partie des bénéfices dégagés par ces diverses manifestations est investie dans le restaurant scolaire, nous permettant ainsi de maintenir un prix du repas pour les élèves à **3,90 €.**

Grâce à l'expérience et au savoir-faire de Christiane Bodet, les enfants bénéficient de repas équilibrés et de qualité. Sa très bonne gestion des différents postes nécessaires au bon fonctionnement de la cantine, nous permet d'obtenir un bilan stable par rapport aux années précédentes. Nous sommes cette année sur une moyenne de 27 repas servis par jour.

C'est pour des instants comme ceux-ci, où les enfants sont épanouis, joyeux, fiers d'eux et de leurs prestations que règne au cœur du village la convivialité, où membres de l'association, équipe pédagogique, familles, parents et amis sont heureux de partager ensemble ce moment, que nous nous investissons tout au long de l'année au travers des différentes manifestations !

Le mot de la présidente :

Merci à tous les participants à nos manifestations, votre soutien est primordial à la réussite de nos actions.

Merci à la municipalité pour sa confiance, et sa présence à nos côtés.

Merci à toutes les associations du village qui nous donnent la main lors des différentes manifestations.

Nous sommes ravis d'accueillir cette année de nouveaux membres, toujours à la recherche d'idées nouvelles et de réalisations de projets constructifs. Nous espérons poursuivre dans cet élan. De nouvelles actions se précisent pour cette année …

Enfin, l'ensemble du bureau et des membres de l'association se joignent à moi pour adresser nos plus sincères remerciements et un hommage tout particulier à Monsieur Michel Vinauger. Celui-ci n'a pas souhaité renouveler son mandat à échéance en 2018 après de nombreuses années durant lesquelles il a œuvré au bon développement de l'Association et à la transmission de ses valeurs exercées par les différentes missions qu'elle assume.

Que 2019 vous soit douce et agréable ! Nous vous souhaitons le meilleur !

Comité des Fêtes

par Xavier Foret

Une année pleine d'émotions

Par mes premières lignes, je souhaite, au nom de toute l'équipe, remercier Mathieu pour ses 10 années de présidence et compte bien le garder au sein du comité encore longtemps.

2018 a débuté par notre soirée en partenariat avec l'Amicale des donneurs de sang. Face à un succès mitigé et un déclin depuis quelques années, cette soirée ne sera pas réitérée en 2019.

Pentecôte est arrivée ! Avec une météo plus que clémente !

Les randonneurs se sont donné rendez-vous en nombre afin de fouler nos sentiers communaux. Midi approchant, 900 œufs ont été nécessaires pour combler les grandes faims.
C'est toujours un plaisir pour nous de faire découvrir les hameaux les plus reculés de notre village.
J'en profite pour remercier les associations partenaires, sans qui, cette manifestation ne serait pas réalisable.

Le son de la vielle et les instruments d'antan menés à la baguette par le groupe du GRETT ont marqué le début de la soirée de la Fête patronale. Les convives ont pu apprécier les moules à la sauce « Math & Lulu ». Et pour les plus fêtards, l'orchestre Trigone a résonné jusque tard dans la nuit, le succès fut au rendez-vous.

Pour la 4ème décennie de l'existence du comité, nous avons souhaité fêter cela comme il se doit ! Nous tenions à partager un verre avec tous les habitants de la commune autour d'une exposition relatant les « frasques » du comité.

Nous avons continué cette journée mémorable, en regroupant tous les anciens membres du comité depuis sa création soit 63 personnes.





Cette rencontre a permis une rétrospective de toutes les manifestations : foire expo, auto-cross, thé dansant, inter-village, inter-hameau, ainsi qu'un retour sur les anecdotes les plus épiques. Cela a permis de franches rigolades intergénérationnelles dans l'esprit du comité depuis sa création.
J'en profite pour remercier toutes les personnes ayant fait le déplacement ce jour-là et plus particulièrement mes 5 prédécesseurs à la présidence.

Comme chaque fin d'année, notre bourg a revêtu sa parure de lumière et décoration en perpétuel renouvellement. Ce fut encore une fois l'occasion de réunir les habitants du village autour des douceurs de notre boulanger et du vin (très) chaud de la cave au bonheur mis en valeur dans les chaudrons de notre restaurateur local.

L'année s'est terminée par notre assemblée générale le 16 décembre, l'occasion de remercier tout particulièrement Fred Charvon et Laurent Bouiller qui après de nombreuses années d'implication, ont souhaité faire valoir leurs « droits à une retraite » (anticipée) pour se consacrer pleinement à leurs nouvelles activités. Nous leur souhaitons bonne continuation.
Enfin, 2 personnes ont été mises à l'honneur : Sylvie Bonnardot et Michel Bourgeon pour leurs 20 années de présence au sein du comité. Encore 20 ans et vous pourrez vaquer à d'autres occupations...

Bonne et heureuse année à toutes et tous !

Chanter à Poisson

par Joël Guyot de Caila

Pourquoi pas vous, amis lecteurs, pourquoi ne pas rejoindre l'un des deux chœurs existants dans notre commune offrant ainsi à chacun un large choix ? Le chant est une véritable thérapie de groupe permettant de se libérer de tensions, de faire une coupure salutaire dans le tourbillon de la vie, de respirer tout simplement.

C'est ce que vous propose l'Association Musicale du Charolais Brionnais dont le siège social est à Poisson. **Le Chœur mixte du Val d'Arconce,** placé sous la direction de Bernard Renaux, répète tous les lundis soir à la salle communale. Les choristes hommes et femmes, provenant de plusieurs villages de la région, aiment à se retrouver toutes les semaines pour travailler ensemble un répertoire très varié. Ils participent régulièrement à des concerts, seuls, ou avec d'autres chorales dans des églises ou salles communales. Cette année a encore été riche en évènements puisque ce chœur a participé à 7 concerts dont un, dans le Jura, lors d'une sortie sur deux jours.

Le **Chœur des Hommes du Pays Charolais,** dirigé par André Forest est composé d'une quarantaine d'hommes qui se retrouvent deux fois par mois à Poisson, le premier samedi et deuxième mercredi de chaque mois. En 2018 ce chœur a participé à 11 concerts dont 10 dans le département et un à Ambérieux en Bugey dans l'Ain où, avec deux autres chœurs d'hommes, ils ont pu chanter devant près de 600 personnes. Je peux vous dire qu'à l'applaudimètre, le Charolais Brionnais a été fièrement représenté. En juin prochain c'est en Anjou que nos Hommes iront chanter à l'occasion du Jubilé de leurs parrains Les Compagnons de LATOURLANDRY.

Vous pouvez rejoindre l'un ou l'autre des deux groupes à tout moment, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons si vous avez envie de chanter. **https://cdh71600.jimbo.com**

En 2019 de nombreux concerts sont déjà programmés mais nous vous donnons rendez-vous dans l'église de notre village le 27 avril prochain pour le 34ème Avril de Poisson qui sera dédié à l'art vocal.





Amicale pour le don de sang bénévole

par Céline Bernard

Cette année 2018, les trois dons de sang à Poisson ont permis de réaliser 150 prélèvements (134 dons en 2017) ; un grand merci à tous ! Et surtout 10 nouvelles personnes sont venues pour la première fois, dont trois jeunes de Poisson venant d'avoir 18 ans. Bravo à tous ceux qui ont répondu à l'appel lancé par l'amicale.

OFFREZ UN PEU DE VOTRE SANG

Le don de sang total

Le donneur de sang doit avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé et répondre à un questionnaire médical destiné à vérifier son aptitude à donner sans risque ni pour lui, ni pour le receveur. Le prélèvement dure une dizaine de minutes et une collation est servie à l'issue du don pour permettre le repos du donneur. Un délai de 8 semaines est nécessaire entre deux dons de globules rouges. Un homme peut donner 6 fois par an, une femme 4 fois.

Ce succès est en grande partie dû à la mobilisation de tous ; chacun d'entre nous connaît une personne qui a déjà été transfusée (suite à une intervention chirurgicale, une chimiothérapie ou un accident).
Lors du vide-greniers de l'école, nous installons un stand afin de parler du don du sang et de pouvoir récolter des promesses de don ; certaines de ces personnes sont d'ailleurs venues lors d'une collecte.

Le 23 novembre, une demi-journée de sensibilisation était organisée auprès des élèves de CM de Mme Gueugnon ; l'apprentissage du don se fait dès le plus jeune âge ! Puis une semaine après, ils venaient voir comment se déroulait la collecte à la salle de Poisson en terminant, comme les donneurs, par la collation !
N'hésitez pas à venir nous rejoindre dans l'association !

Les amicalistes se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour cette année 2019.

À noter pour 2019

- **22 février :** don du sang de 15h30 à 19h30
- **10 mars :** loto gourmand
- **30 août :** don du sang de 8h30 à 12h30
- **14 septembre :** AG
- **29 novembre :** don du sang de 15h30à 19h30



Échos de l'Amicale des Aînés

par Yvette Méline

Notre amicale compte actuellement quelque 80 membres. Notre doyenne, âgée de 94 printemps a 33 ans de plus que la plus jeune de nos adhérentes. Il n'est donc pas faux de parler de club intergénérationnel... ou presque, même si plusieurs d'entre nous, en raison d'une santé trop souvent défaillante, ne participent pas à toutes les animations. En novembre nous avons hélas eu à déplorer le décès de Guy Lichet et en décembre celui de Jean Chamaraud.



Activités rituelles mensuelles

• **Le 2ème jeudi :** jeux de cartes, rummikub, triomino, scrabble ou autres jeux de société, pétanque à la belle saison, emprunts de livres de la bibliothèque, boissons et gourmandises diverses, conversations, font ressurgir des évènements plus ou moins lointains, plus ou moins drôles... La célébration des anniversaires du mois fait partie de ce chaleureux rituel. Yvonne, Suzanne et Renée ont fêté leurs 90 ans, Maguy et Andrée leurs 80 ans, alors que Juliette et Claude, Andrée et Robert, Jean et Fernande, ont, quant à eux, marqué leurs 60 ans de mariage.

En janvier c'est la dégustation de la galette des rois, en février l'assemblée générale suivie d'un repas et en décembre le traditionnel repas de Noël.

• **Le 4ème jeudi :** scrabble... la mémoire est beaucoup sollicitée pour la dizaine d'adeptes !

• **Tous les mercredis matin à 9h et les vendredis après-midi à 14h :** marche adaptée, avec départ place de l'église.

Autres activités

• **Deux concours de manille** contribuent au financement des activités. L'un a rassemblé 70 doublettes en février, l'autre 110 en août.

• **Atelier "Bon'us tonus" :** en septembre et octobre, quatorze personnes ont bénéficié de conseils de professionnels, afin de mieux prendre soin de leur santé.

• **Deux sorties en covoiturage :** début juin, la visite du musée du Poilu à Sivignon a été suivie par un repas à l'Auberge du Lac à Trivy, régalant les 37 participants. Fin septembre, 48 personnes ont dégusté d'excellentes grenouilles à Saint Yan après avoir, le matin, participé à une visite du Centre de tri et de traitement des déchets à Digoin. Lors de ces escapades les jeux traditionnels et l'échange de nouvelles ont occupé l'après-midi.

• **Une échappée en car**. Début septembre, 43 voyageurs, dont 24 adhérents, ont découvert la culture de la Noix de Grenoble et apprécié le repas servi à Chatte, vogué sur un bateau à roue, visité le musée de la pogne.

• **La participation** dans la mesure de nos possibilités aux manifestations communales : Nocturne de Poisson, Marche de l'Omelette, Fête de l'école, Fête patronale, activités culturelles, deux rencontres intergénérationnelles avec les enfants de l'école, repas pris au restaurant scolaire...

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle lors de nos rencontres.

La salle est grande. Il reste de la place pour accueillir toutes celles et tous ceux qui souhaitent participer à ces bien agréables heures de partage et d'amitié. Sans obligation, venez et voyez !

Que 2019 soit une bonne année pour toutes et tous !

Société de chasse

par Jean-Paul Brivet

L'association communale de chasse de Poisson continue à œuvrer pour donner à ses sociétaires toutes satisfactions et plaisirs qu'apporte la pratique de ce sport. La société compte 24 membres, en augmentation de 3 sociétaires par rapport à 2017. Le territoire s'agrandit de quelques hectares de plaines et de bois. Des arrangements avec les chasses voisines ont eu lieu pour plus de sécurité et avoir des limites plus simples ce qui évite les débordements sur autrui.

Le sanglier est toujours présent dans nos campagnes et en nombre assez élevé. Les dégâts occasionnés par ces nuisibles (eh oui ! il est classé nuisible !!!!) sont de plus en plus importants. Il est nécessaire d'en éliminer un certain nombre car le monde agricole commence à s'inquiéter vu les trous et les fouilles de prairie (retournement). La population des cervidés est en augmentation mais soyons prudents encore dans les prélèvements. Bien sûr, pour ceux qui l'ignorent, les prélèvements sont réglementés et chaque animal prélevé est identifié avec un bracelet. Le responsable de la chasse fait une déclaration de prélèvement à la FDC71 via le numéro de bracelet. Pour la société de chasse de Poisson, le gros gibier n'est chassé qu'en battue organisée.

Pour le petit gibier rien de changé, nous lâchons environ 170 perdrix et 60 faisans pour la saison de chasse. La population de lièvres reste stable : environ 10 lièvres prélevés par les chasseurs mais sur les routes de la commune je pense qu'il y en a beaucoup plus !!!!

Alors, attention si vous voyez du gibier sur les routes, ralentissez !! et dites-vous que c'est grâce aux chasseurs si vous arrivez encore à voir des animaux, car eux seuls les nourrissent l'hiver et les sélectionnent pour que la population ne dégénère pas.

La Perche Brionnaise

Georges Mamessier

L'A.A.P.P.M.A « La Perche Brionnaise » affiche une bonne santé, pour preuve l'augmentation du nombre de cartes de pêche vendues cette année, 305 contre 274 en 2017. Et ce malgré les aléas climatiques qui ont perturbé l'exercice de la pêche, les pluies très importantes du printemps ayant provoqué des inondations suivies d'une période caniculaire engendrant une sécheresse qui fera date et qui a abaissé fortement le débit et le niveau de l'Arconce.
Ce bilan positif résulte sans nul doute de la politique patrimoniale voulue par le Conseil d'administration et de la **mise en ligne d'un site Internet** destiné au grand public. Ce site divulgue les activités, les empoissonnements et l'entretien des lots de pêche de la société.

Il va sans dire que nous continuerons dans cette voie, en apportant des améliorations afin d'attirer encore plus de pêcheurs à notre association et notamment les plus jeunes.

Les deux repas traditionnels ont été organisés : le 3 mars à la salle communale de Poisson et le 1er septembre à la salle communale de Saint Didier en Brionnais, ils ont connu un vif succès.

100 kg de truites ont été déversés sur les lots de Saint Didier en Brionnais et de Tolcy, pour l'ouverture de cette espèce, faisant suite aux empoissonnements importants en carnassiers réalisés fin 2017.
D'après nos informations, malgré les aléas climatiques précités, de très belles fritures ont été réalisées ainsi que la prise de belles carpes, de gros silures, de jolis brochets et de belles perches.

Comité pour la Protection de l'Environnement en Charolais-Brionnais

par Patrick Duczman

Cette année 2018 a été marquée par un printemps extrêmement pluvieux suivi d'une sécheresse exceptionnelle au cours de l'été. Bien évidemment, notre association, dont la préoccupation essentielle reste notre environnement, a été très sensible aux conséquences de ce changement climatique sur notre paysage de bocage devenu désertique et sur le problème supplémentaire engendré pour le travail de nos agriculteurs.

En collaboration avec l'association du Martsi du Vendredi (Saint Julien de Civry), **le CPECB a pu s'impliquer pour organiser le samedi 20 octobre une Conférence-Débat** ouverte à tous en la salle communale de Poisson. Après cette période de forte chaleur, le thème choisi pour cette soirée fut : « **Agriculture et Changement climatique** ». Elle rassembla 150 personnes avec la présence d'agriculteurs qui ont su enrichir le débat.

Jacques Caplat, agronome anthropologue et expert en techniques agricoles, a animé cette conférence en rappelant ce qui fait le fondement de notre agriculture. Si nous voulons préserver ces fondamentaux et mieux affronter les défis qu'impose le changement climatique, la transition conduira, selon lui, inévitablement vers une agriculture biologique.

Nous avons enfin une pensée particulière pour Michel Diot, membre fidèle du CPECB, décédé accidentellement le 8 novembre. Nous nous souviendrons toujours de ses interventions pertinentes lors de nos débats et de sa vision éclairée et sans concession sur le monde agricole et sur l'écologie.

Notre association reste, bien entendu, à l'écoute de toutes vos remarques et suggestions. Le CPECB adresse à tous ses meilleurs vœux pour 2019.

Dernièrement le jeune Possidéen Alexandre Bernard a capturé un joli brochet de 68 cm pour un poids de 2,400 kg aux abords du Moulin de Guénard à Saint Didier en Brionnais. Toutes nos félicitations à ce jeune pêcheur qui s'était déjà illustré par la prise d'une belle carpe de 10 kg au printemps.



Les cartes de pêche 2019 ont été mises en vente mi-décembre. Aussi nous ne pouvons que vous inviter à rejoindre notre grande famille car la pêche est une source d'évasion à la portée de chacun. Elle permet de communiquer avec la nature, c'est une école de la vie.

À l'occasion de la nouvelle année, le Président Georges Mamessier et l'ensemble du Conseil d'administration de la Perche Brionnaise présentent leurs meilleurs vœux aux habitants de Poisson.

www.laperchebrionnaise.com

Histoire de nos cloches

par Joël Guyot de Caila



Dans le clocher de l'église de Poisson, depuis sa construction à la fin du 19ème siècle, deux vieilles dames cohabitent sonnant inlassablement le temps qui passe. L'une qui vient de fêter ses 500 ans cette année était probablement dans le clocher de notre ancienne église romane et l'autre de 145 ans sa cadette provenant de l'église de Busseuil.

Un état des lieux réalisé. Lorsqu'en juin 2013 nous avons confié l'entretien de nos cloches à Monsieur Patrick Gelet, campanaire installé à Saint Julien de Civry, il a très vite remarqué leur mauvais état et nous a incités à ne plus les faire sonner à la volée, voire même d'arrêter totalement celle de 1518 qui pouvait casser subitement à n'importe quel moment. Une chance qu'elle ne l'ait déjà fait.

Deux experts missionnés. À sa demande et grâce à ses connaissances dans ce milieu, il a pu faire se déplacer M. Vottero, conservateur des monuments historiques et M. Gouriou, expert campanaire auprès du ministère de la culture. Un premier rapport s'en est suivi, en mai 2014, confirmant la nécessité d'arrêter la cloche la plus ancienne et de la faire réparer après obtention d'une possible subvention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires culturelles) puisque classée depuis 1917. En octobre 2017, un deuxième rapport de ces mêmes experts, relatif à la deuxième cloche qui, elle, date de 1663, fait état des mêmes symptômes que son aînée et donc des mêmes préconisations. Comme nous ne souhaitions pas neutraliser complètement la sonnerie des cloches du village, M. Gelet a fait en sorte que nous puissions toujours la faire sonner par tintement uniquement en particulier pour l'Angélus. En conclusion de ce rapport, nos experts souhaitent que nous demandions le classement de cette cloche. La délibération de demande de classement a été prise le 20 septembre 2018.

Le Carmel de Mazille fait un don. Ayant appris par le Père Lagrange, spécialiste diocésain alerté par M. Gelet, les sœurs du Carmel de Mazille ont très gentiment proposé de nous offrir une de leurs cloches, qui ne servait pas depuis de nombreuses années. C'est comme cela que dans le courant du mois d'octobre 2018, nous est arrivé une jeune demoiselle, née en 1837, destinée à remplacer le temps de sa réparation la vieille dame de 1518, ou le cas échéant, de rester tout là-haut en observatrice immobile de la vie de notre village. Un grand merci aux petites sœurs de Mazille.

Une délicate descente. C'est un important travail qui commença alors pour une équipe de bénévoles de la commune, placée sous la direction de notre campanaire. À l'aide de palans et de cordes, ils ont réussi, non sans mal tant les passages sont étroits, à faire descendre l'ancienne (310 kg) et remonter la plus jeune (250 kg). Élus, employés communaux et bénévoles, tous ont retroussé les manches pour tirer ou pousser afin de faire parcourir à ces deux cloches le chemin qui sépare le haut du clocher du porche de l'église. L'espace d'une semaine elles ont été exposées au public venu nombreux pour la journée du patrimoine.

Elles sonnent ensemble à la volée. C'est le 11 novembre à 11 h du matin que nos deux nouvelles amies ont fait entendre, pour la première fois, l'harmonie de leurs sonneries simultanées. Les nombreuses personnes qui, au monument aux morts, participaient à la cérémonie en hommage aux soldats morts pour la France, ont pu apprécier cette volée particulière identique à celle qui, 100 ans plus tôt, avait marqué la signature de l'armistice.

Pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur nos deux anciennes cloches, je vous renvoie à la page réalisée par Michel Vinauger dans le bulletin municipal N° 13 de juin 1989.

Paroisse du Sacré cœur Val d'Or

par Christiane Etay

Baptêmes

4 mars : **Romane Bonnot**
1er avril : **Agathe et Léon Paqueriaud**
4 avril : **Louise Gevaudan**
16 juin : **Elsa Texeira**
15 juillet : **Max Polette**

Funérailles

3 février : **Jean-Claude Cognard**
13 février : **Maurice Lindenberg**
16 mars : **Jeannine Larue**
31 mars : **Georges Deville**
11 avril : **Père Charles Lorton**

Départ

Le Père Bouchot est en retraite et réside à la maison St-Antoine à Autun.

Le Père Grégoire Drouot est aussi à Autun et assure la tâche de vicaire général du diocèse.

Le Père Mouclier va quitter la paroisse. Souhaitons-lui une meilleure santé.

Un prêtre à la retraite doit venir à Paray et prendre Poisson en charge.

Les cloches ont vécu un déménagement ; la plus ancienne a été descendue puis exposée dans le fond de l'église. Une autre cloche, donnée par le Carmel de Mazille, scande maintenant les heures à Poisson. Ce ne fut pas une mince affaire pour les déménageurs.

Un grand merci aux bénévoles qui assurent l'ouverture de l'église, son entretien, son fleurissement, la propreté des linges etc., à Joseph et Jean-Michel qui animent la liturgie.

À tous , nous souhaitons de vivre une bonne et heureuse année, de trouver à vos portes : santé, amitié, dynamisme, solidarité, découvertes et vos voeux les plus chers.

Genèse d'une Exposition

par Michel Vinauger



L'appel des « Mort pour la France » de Poisson effectué à l'occasion de chaque commémoration devant le monument qui leur est dédié n'évoque que leur nom et leur prénom...

C'est pourquoi, en juin 2008, avec **M. Fernand LAUFERON**, alors vice-président de l'Association des Anciens combattants de Poisson - Nochize, d'autres membres de cette association aujourd'hui dissoute, et des aînés, nous avons effectué des recherches sur les Anciens Combattants de 14-18 de notre commune et de la commune de Nochize.

Elles concernent plus précisément ceux qui sont « morts pour la France » pendant la première guerre mondiale et dont les noms sont gravés sur les monuments aux morts de nos villages respectifs…

Nous avons cherché à faire connaissance avec ces hommes, arrachés à leurs familles et à leurs terres, fauchés dans leur jeunesse, dont les noms sont gravés à jamais dans la pierre des monuments aux morts de Poisson et de Nochize, mais dont le souvenir s'estompe et s'efface inexorablement...

Néanmoins, le souvenir et les récits qu'en avaient fait les protagonistes de l'époque étaient encore bien présents chez celles et ceux qui ont contribué par leurs témoignages à entretenir la mémoire de cette triste période.

Après de nombreux entretiens réalisés auprès de leurs descendants, de personnes ayant connu leurs familles qui nous ont apporté leur témoignage et communiqué des documents, en effectuant des recherches aux archives communales et départementales avec **Armand DUCROUX** de Nochize et sur Internet, il nous a été possible pour la plupart d'entre eux de retrouver leur origine, leur lieu de résidence, leur situation familiale et professionnelle, de reconstituer un peu leur vie, leur parcours militaire, après leur incorporation sous les drapeaux et avant leur décès ou leur disparition prématurés.

CINQ SOLDATS DE POISSON

« Mort pour la France » en 1918 sur le Monument aux Morts

Jean DANJOUX, né à St Symphorien des Bois (classe 1890), cultivateur au Bois Jeune, réformé pour tuberculose, décédé en Janvier des suites de cette maladie. Il avait 48 ans.

Eugène CHAMOUX, né aux Nicolins (classe 1907), employé du PLM à Paray le Monial, décédé à la suite de ses blessures à Cramoiselle-Cramaille dans l'Aisne le 1er août. Il avait 21 ans.

Claudius NEVERS né à Artaix (Classe 1909), boulanger domicilié en dernier lieu à Charlieu, a épousé Marie BASSET, fille de Jules, cultivateur aux Bâtonniers en 1906, le 27 avril 1914 en mairie de Poisson. Il a été tué à l'ennemi le 25 octobre à Gerzicourt dans les Ardennes. Il avait 29 ans. Sa parenté avec une famille de Poisson explique la présence de son nom sur notre monument.

Francis PRUZOT, né à Versaugues (classe 1911), cultivateur aux Michelets à Poisson est mort des suites de ses blessures à l'hôpital OE B/52-Secteur Postal 223 à Reims dans la Marne, le 11 novembre, le jour même de l'armistice. Il n'avait pas encore 18 ans...

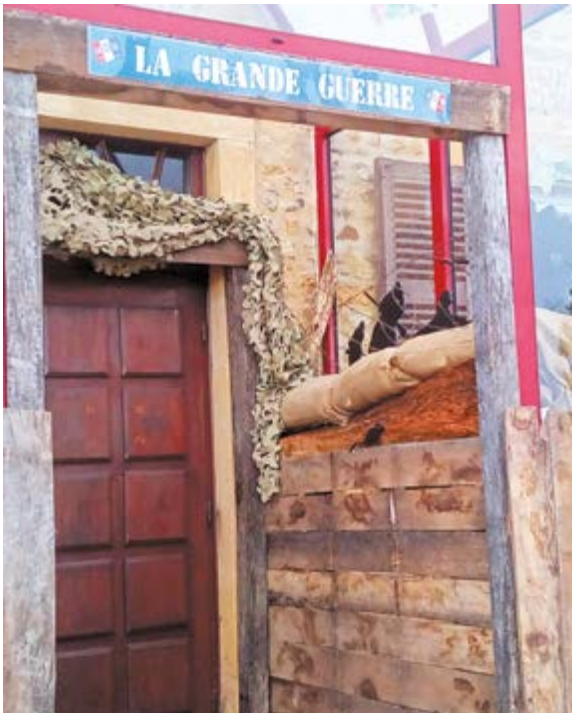
Lazare BASSET né à Poisson (classe 1907) de santé fragile, détaché aux Aciéries de la Marine à St Chamond en 1917, est décédé des suites de maladie le 13 novembre à son domicile d'Izieux dans la Loire. Il avait 31 ans.

Nous avons complété nos recherches sur des soldats originaires de Poisson et de Nochize « Morts pour la France » dont les noms ne figurent pas sur les monuments, ainsi que des soldats blessés, cités, faits prisonniers ou décédés de suites de blessures après la guerre, mais aussi sur tous les soldats mobilisés de nos communes.

Après ces recherches, nous avons l'impression de mieux les connaître, d'appréhender, si faire se peut, les souffrances qu'ils ont endurées. Nous avons surtout voulu contribuer à perpétuer leur souvenir au nom du devoir de savoir et de celui de mémoire.

Dix ans après les premières recherches, l'idée a germé de réaliser une exposition pour commémorer le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et la fin de cette terrible épreuve. Ce fut chose faite du 6 au 11 novembre dernier, où sous l'impulsion du Maire, pendant un bon mois, la mobilisation importante d'une équipe locale a permis de réaliser un diaporama, rédiger les textes et les illustrer, collecter des documents : témoignages écrits, photos, lettres, cartes postales, journaux et objets de l'époque, prêtés par des particuliers et le musée « La Mémoire d'Oyé ».

Les mêmes ont construit une remarquable reconstitution d'une tranchée, à l'entrée de la salle communale, décorée pour l'occasion aux couleurs des bleuets et coquelicots. Ils ont installé les panneaux présentant les parcours de combattants de Poisson et les vitrines abritant des objets du quotidien des « Poilus »



La partie locale de l'exposition était complétée par l'exposition du Centre d'Études des Patrimoines du Pays Charolais Brionnais (CEP) de St Christophe en Brionnais. Sur les « Monuments aux Morts du Brionnais » et celle des Archives Départementales de S et L (AD71) sur « Les Saône et Loiriens dans la Guerre ».

La Bibliothèque Municipale a présenté de nombreux ouvrages portant sur la Guerre, ceux-ci sont à la disposition des lecteurs (trices) au premier étage de la salle communale. Les élèves du Cours Moyen de l'école ont découvert le Monument aux Morts de Poisson, guidés par des Aînés du village, ils ont aussi visité avec intérêt l'exposition.



Au monument aux Morts, le Dimanche 11 novembre, la cérémonie du centenaire suivie par une centaine de participants, a été ponctuée de sonneries, d'abord par celle du « Clairon de l'Armistice » puis « aux Morts » avant « La Marseillaise » reprise par les présents, la lecture par deux jeunes de la commune de la liste des soldats de Poisson décédés en 1918, et, enfin, pour l'occasion, la volée des deux cloches de l'église à nouveau réunies après l'installation récente de la nouvelle d'entre elles.

La présence de nombreux visiteurs à l'exposition, parmi lesquels des descendants de soldats, leur motivation à découvrir ou redécouvrir cette période tragique de notre Histoire, ont favorisé échanges et commentaires, conformément aux objectifs des organisateurs.

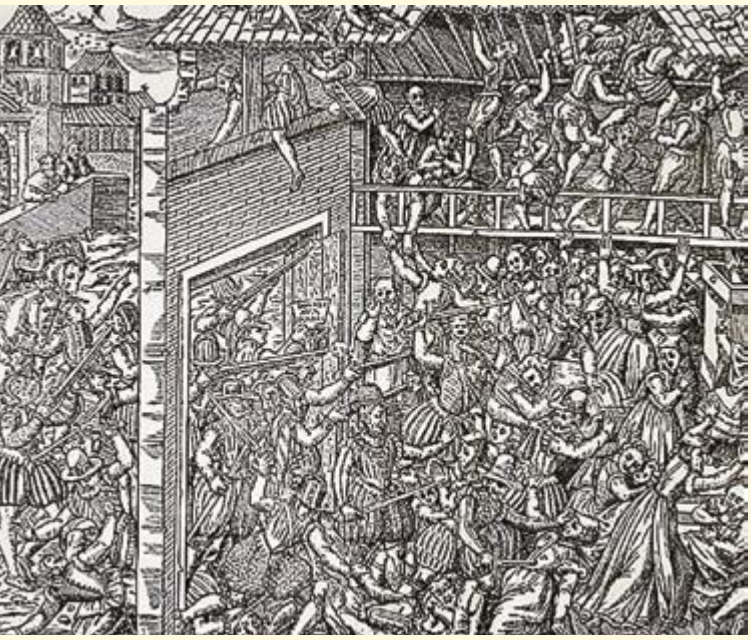
Patrimoine local

Les Guerres de Religion et leurs conséquences funestes à Poisson

Les Guerres de Religion, série de huit conflits, guerres civiles, opérations militaires, ont ravagé le royaume de France dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle pendant près de quarante ans, de 1560 à 1598, ont opposé catholiques de la Ligue et protestants appelés aussi « Huguenots ».

Ces Guerres trouvent leurs racines dans le mouvement de réforme de la religion catholique initié d'abord par Martin Luther, moine allemand né en 1483, puis prolongé par Jean Calvin, pasteur protestant né en 1509 à Noyon en Picardie et mort à Genève en 1564. Ce sont surtout les calvinistes qui se sont répandus en France.

La fracture religieuse a eu des conséquences qui vont bien au-delà de la religion, elle a d'abord coupé l'Europe en deux, au début du XVII^{ème} siècle, on peut distinguer une Europe Catholique (au Sud) et une Europe Protestante (au Nord), elle a aussi cassé le cycle de croissance économique qui se développait en Europe depuis 1450, la France en sortira ravagée...



Dans le royaume

En 1547, à la fin du règne d'Henri II, le conflit se politise. Ces guerres commencent en mars 1562, sous le règne de Charles IX. Le 1er mars 1562, six semaines après l'Edit de Janvier qui a autorisé le culte calviniste à l'extérieur des villes closes, 200 protestants du village de Wassy (Vassy), en Champagne, écoutent un prêche dans une grange, à l'intérieur de la ville close et dans des conditions illégales.
Ils sont surpris par les soldats de François II de Guise. Le duc s'irrite de cette violation de l'Édit de Janvier. Sur son ordre, la troupe massacre sauvagement les protestants. On compte une trentaine de morts et une centaine de blessés.

Ces guerres se poursuivent sous le règne **d'Henri III**, avec le massacre de la **Saint-Barthélémy,** massacre de protestants déclenché à Paris, le 24 août 1572.
Après 1593 les principales villes de la Bourgogne vont rejoindre le parti royaliste et Dijon capitule le 28 mai 1595. Enfin le 5 juin 1595, Henri IV en personne bat à Fontaine-Française l'armée espagnole qui venait secourir le château de Dijon encore aux mains des Ligueurs.

Henri IV, Roi de France en 1589 entrera dans Paris en 1594 après avoir abjuré la religion protestante. Ces guerres sont entrecoupées de périodes de paix jusqu'en 1598, avec la mise en place de l'**Edit de Nantes**, édit de tolérance, promulgué le **30 avril 1598** par Henri IV, qui accordait notamment des droits de culte, des droits civils et des droits politiques aux protestants dans certaines parties du royaume...

Les guerres de Religion trouveront un prolongement aux XVII^{ème} siècle avec le siège de La Rochelle, ordonné par Louis XIII et commandé par le cardinal de Richelieu, principal ministre du roi. Ce siège commence le 10 septembre 1627 et se termine par la capitulation de la cité protestante, le 28 octobre 1628. Ces guerres perdurent après la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV le 18 octobre 1685 et au XVIII^{ème} avec la guerre des Camisards, jusqu'à l'arrêt des persécutions sous Louis XVI par l'Edit de Versailles de 1787.


Henri III


Henri IV


Prince de Condé


Gaspard de Coligny


J-C du Palatinat


Henri de Guise

Quelques repères des événements dans notre région :

Le protestantisme se répand en Charollais vers le milieu du XVI^{ème} siècle.

1562 : Le capitaine Poncenat alias François de Boucé, Seigneur de Poncenat, servait alors dans l'armée du Prince de Condé (Louis de Bourbon) chef du parti protestant en France. Celui-ci l'enverra soutenir la ville de Lyon alors aux mains des Huguenots.

De là, Poncenat marchera à la tête de sa troupe composée de 6 à 7 000 hommes sur le Forez, puis il sera appelé à l'aide par les calvinistes de la ville de Paray-le-Monial, qu'il prendra dans la nuit du 3 juin 1562 et dont il mettra les églises au pillage. Il repartira ensuite dans le Forez où il commettra diverses « courses et pilleries ». Désirant regagner la ville de Mâcon, à la tête d'environ 1 600 hommes, il passe la Loire à Marcigny dont il pille le prieuré en octobre 1562, puis il prendra le grand chemin passant par Briant, Oyé où il pille le château de Daron, Prizy où le presbytère est incendié, Bois-Sainte-Marie, qu'il brûlera et mettra au pillage, et de là rejoindra Mâcon où les protestants étaient attaqués par les catholiques.

1567 : René de Monceaux, sieur de Blannay, près de Vézelay, « vieil soldat des plus hardis hommes de France » prend Charolles par escalade, le pillage de la ville dure six jours...

1569 : Appelées à l'aide par les protestants de France et sous les ordres du prince **Jean-Casimir Wolfgang de Bavière**, les troupes allemandes sont composées d'environ 7 500 **reîtres**, cavaliers allemands mercenaires, 6 000 **lansquenets**, fantassins allemands et 2 000 volontaires français, tous mercenaires à la solde des Huguenots.

Ils sont précédés par un certain nombre de « fourrageurs », cavaliers qui allaient « aux fourrages », sur le terrain ennemi, en ordre dispersé, prélevant vivres pour les hommes et nourritures pour les chevaux...

1570 : Gaspard de Coligny, engagé auprès du Prince de Condé, traverse le Charolais avec 3 000 cavaliers et 6 000 fantassins, pille La Clayette, détruit le monastère de St Germain des Bois (St Germain en Brionnais) et incendie l'église de Beaubery.

1576 : Une armée de 16 000 mercenaires, dont 6000 reîtres, menée par **Jean-Casimir du Palatinat**, fils du précédent prince, est levée en septembre 1575 pour venir en aide aux princes protestants français, après la signature d'un traité entre le Prince de Condé et Jean-Casimir. Cette armée entrera en France en janvier 1576.

Elle sera battue par le duc **Henri de Guise**, dit le Balafré, à Dormans, mais parviendra à faire sa jonction avec l'armée protestante près de Moulins. Ces troupes prendront alors le chemin du retour en mars 1576, en passant par le Charolais, ruinant au passage bourgs et villages.

Entre autres, elles saccagent Semur-en-Brionnais, Marcigny, où son maire, Claude Bouillet, meurt sur la brèche en 1581 en défendant sa ville. Anzy-le-Duc et Paray le Monial subiront le même sort, avant l'entrée de ces troupes en Bourgogne où elles commettront de nombreuses exactions et pillages. **Il semble qu'à cette occasion, le château de Moulin l'Arconce dont les défenses ont été renforcées, sera assiégé par les reîtres mais il résistera à leurs attaques, ceux-ci n'ayant pu traverser la rivière de l'Arconce alors en crue.** De plus, cette troupe relativement forte ne pouvait à cette époque s'emparer d'un château défendu par une maigre garnison. Pour y parvenir, il aurait fallu faire un siège de longue durée, ce dont ne se souciaient guère des mercenaires, plus avides de résultats matériels que de vaine gloire...

1587 : Les princes allemands envoient à la rescousse du roi de Navarre, futur Henri IV, chef des Huguenots, une armée de Suisses, et d'Allemands, qui ont pour mission de ravager la Lorraine, région occupée par la Ligue, pour lui laisser le champ libre dans le midi et le centre du royaume. Avec à sa tête le **Baron de Dhona**, cette armée de secours battue par le Duc de Guise. Forte de 8 000 reîtres et 12 000 fantassins, va refluer sur le Charollais et le Brionnais, passer l'Arroux à Gueugnon, occuper Vitry lès Paray et St Germain des Rives. **La rivalité qui règne entre les chefs de la Ligue empêcha de les attaquer...**
Pressé par l'armée catholique qui les suit de près, lors de sa retraite, les chefs protestants réunis à Anzy le Duc discutent de la route à prendre. Le Duc d'Epernon, commandant des forces royales d'Henri III leur offre des propositions de paix pour leur permettre de regagner leur pays, une amnistie est accordée aux Français. Le 1er décembre 1587, avec la signature à Marcigny d'un traité, Dhona obtient son passage par Mâcon pour aller à Chambéry en Savoie. Arrivé avec ses troupes le 5 décembre à Vigny lès Paray, il passe ensuite par Paray, et établit ses bivouacs à Varenne-Saint-Germain, Anzy-le-Duc, Saint-Bonnet-de-Cray, Saint-Laurent-en-Brionnais, La Clayette, Saint-Christophe-en-Brionnais, Sarry, Bois-Sainte-Marie. Le 16, ils sont à Dun-le-Roy, d'où ils partent le lendemain pour Mâcon et se divisent en deux bandes qui prennent la route de Genève et celle de Montbéliard.

Au cours de cette retraite, Poisson ne sera pas épargné, l'église sera rompue et pillée, épisode relaté dans les mémoires du Baron de Dhona, alors que le château de Moulin l'Arconce résistera de nouveau à leur attaque.

Les événements qui se sont produits entre la fin d'année 1589 et l'an 1596, sont bien connus grâce à la relation qu'en a fait Jean Grégaine, bourgeois de Marcigny, dans son journal personnel, où il relate dans le détail les tentatives des royalistes, tenant le parti du Roi, et des ligueurs du parti ultra catholique, dirigé par la famille de Guise.

Le Brionnais sera alors particulièrement touché avec plus d'une vingtaine de villes, villages et châteaux impactés alternativement par le passage de l'un et l'autre parti. Ainsi la ville de Marcigny ou le château d'Arcy (commune de Vindecy) passeront allègrement des Ligueurs aux Royalistes, jusqu'à plusieurs fois dans l'année, cela au gré de la situation militaire sur le terrain...
Seuls Saint-Yan et Paray, en Charollais, sont cités par Grégaine comme ayant subi des attaques. Pourtant comme on peut le lire dans les procès-verbaux, Busseul et certainement le village de Poisson ont subi les attaques en 1594 ou 1595 lors du passage des troupes du sieur Desauges.



1589 : Après l'assassinat de ses deux frères sur l'ordre d'Henri III, Charles de Lorraine, **Duc de Mayenne** s'impose comme chef de la Ligue. Royalistes et Ligueurs font scission au Parlement de Bourgogne et jusqu'à la fin des hostilités, chaque parti possède ses armées et son propre gouvernement.

Pierre II d'Amanzé, Huguenot en parenté par mariage avec Gaspard de Coligny assassiné lors de la St Barthélémy a pour héritier **Jean d'Amanzé**, élevé dans la doctrine calviniste mais qui a rejoint la religion catholique. Nommé capitaine en 1591, à la tête de le garnison de Bourbon Lancy, dont il est gouverneur, il ravage le Brionnais en **1594**.



Les Ligueurs du Château d'Arcy et de Paray ravagent la contrée. Semur en Brionnais déjà dévasté en 1576, soutient encore trois sièges en 1590, 1591 et 1593... Le prieuré d'Anzy , les châteaux de Champceau à St Martin du Lac, de l'Etang à St Julien de Jonzy, des Noyers à St Christophe en Brionnais, du Petit Bois à St Julien de Civry, **de Chenevizet à Nochize**, capitulent...
Au début de l'Année 1595, Charlieu, Thizy, Arcy, La Clayette, Charolles tenaient encore pour la Ligue mais le 27 Février 1595, la soumission du château d'Arcy à Henri IV entraîne la réduction de la contrée et Charolles prête serment de fidélité au roi le 30 Mars 1595.

Les visites de feux en Charolais

La documentation locale fondée sur l'examen des « visites de feux », situations des foyers familiaux, en Autunois-Charolais qui correspondent un peu à nos actuels documents fiscaux, témoignent de façon précise et détaillée de la misère sociale et des difficultés économiques majeures dans notre région à cette époque.

En janvier 1596, à la suite des plaintes et doléances qui avaient été faites lors de l'assemblée tenue à Dijon, concernant les grandes inégalités et surcharges d'impôts supportés par les communautés d'habitants, les Élus de Bourgogne décidèrent de faire effectuer une recherche et visitation des feux de toute la province, avec l'accord du roi, afin d'établir plus justement l'assiette et la répartition des impôts imposés sur ceux-ci. **Cette enquête fiscale, qui concernera aussi les paroisses de Poisson et de Busseuil, fera remonter une grande plainte collective, portant sur la lourdeur insupportable des impôts et taxes diverses, la situation complexe des communautés fiscales, la diminution importante du nombre des habitants et donc des feux, de l'appauvrissement général de tous, des misères dues à la guerre et au passage des gens d'armes, des terroirs ingrats et pauvres, des bourgs et hameaux ruinés avec les maisons incendiées et détruites, la grande dureté du système féodal avec le droit de mainmorte, enfin l'égoïsme des coqs de villages ou des bourgeois des villes qui profiteront de la situation pour s'enrichir. Poisson et Busseuil ne feront pas exception à la règle.**

*Procès-verbaux de la visite effectuée par noble et sage messire **Odet de Montagu**, conseiller du roi, Vierg d'Autun et élu du tiers état en Bourgogne, des feux au bailliage d'Autun, au siège du Brionnais :*

« Le vingt troisième jour du mois d'octobre 1597, au lieu de Sermaize et de Poisson en Royauté, se sont présentés et comparus par devant nous Claude Bernard, François Perret et François Bureton, habitants dudit lieu, tant pour eux que pour tous les autres habitants, lesquels nous ont remontré que leur paroisse est principalement en Charollais et que, encore qu'ils portent le nom de deux paroisses, ils ne sont à présent que neuf ou dix pauvres habitants où ils étaient autrefois vingt-cinq ou trente, s'étant retirés les autres à la Verne en Brionnois (Varenne-l'Arconce) et la plupart en Charolais avec lesquels ils sont mêlés. Comme plusieurs gentilshommes et seigneurs tiennent en leur village des métairies, lesquels ils n'osent imposer de peur qu'ils ne leur envoient des gens d'armes, à savoir le sieur de la Brosse et le sieur de Cluny. Ces métairies s'augmentent de jour à autre par les acquêts qu'ils font, n'y ayant que huit ans que ledit sieur de la Brosse a acquis le meilleur feu de leur paroisse, leur étant impossible de supporter les impôts faits par Messieurs les Élus. Appert de ce que dessus par les derniers rôles qu'ils nous ont mis en mains, ayant été arrêtés par plusieurs, mêmement par les seigneurs qui font les contraintes sur eux, qu'ils doivent à présent plus de trois cents écus et qu'il est impossible qu'ils y satisfassent, n'y ayant trouvé par la visitation par nous faite, et comprenant les mendiants, que quinze feux. De Montagu et Malard. »

Procès-verbal dressé par Odet de Montagu, lieutenant général à la chancellerie d'Autun, élu du tiers état, de la visite générale des villes, villages, grangeages et hameaux du comté de Charolais ordonnée par lettres patentes du Roi :

« **Busseul :** Le vendredi vingt-neuvième dudit mois d'octobre audit an 1599, audit lieu de Paray, par devant nous commissaire susdit, ont comparu Pierre Rey et Jean Caneau, procureurs de la paroisse de Busseul, lesquels suivant notre ordonnance, ont rapporté deux rôles des tailles de leur paroisse, l'un du vingt-deuxième jour de février 1573, signé par feu Guillaume Raveau, notaire royal de Charolles, étant de dix livres huit sols, et l'autre du premier mai an présent 1599, étant de la somme de quatorze écus trente-huit sols six deniers, reçu par Giraud, notaire royal de ladite ville de Paray.

Lesquels rôles, par le serment prêté aux Saints Evangiles de Dieu, ils ont dit véritables, par exprès celui du premier jour du mois de mai dernier contenir le nombre des feux qu'ils sont à présent en leur dite paroisse, qu'avons supputé sur ledit rôle être en nombre de vingt-huit feux, y compris six grangers et métayers dont quatre grangeries sont à des particuliers de la ville de Paray.

Les deux autres appartiennent l'une au sieur de Corcelles et l'autre à Martin Boyer demeurant à Patrier (les Patriers, commune de Saint-Martin-de-Salencey), pays de Mâconnais, nous requérant de remarquer qu'audit rôle sont huit ou dix journaliers qui ne sont imposés qu'à trois sols, quatre sols

St Barthélemy 24 août 1572



et cinq sols, et que plusieurs feux sont entièrement éteints en leur paroisse de leur souvenance, même dès ledit rôle ci-dessus rapporté de l'an 1573, auquel rôle il se trouve qu'ils étaient trente-cinq feux comme nous avons supputé à la lecture de celui-ci, si bien que ce sont sept feux éteints, outre les grangeries ci devant nommées faites depuis par aliénation du bien d'aucuns desdits paroissiens. Lesquels feux éteints ils ont dit être et les maisons ruinées où ils résidaient autrefois, savoir : 12, celle de feu Martin Ratinet, celle de feu Antoine Perche, celle de feu Benoist Perche, celle de feu Clément Hérisson... celle de feu Pierre Desplaces, celle de la veuve Charny, celle de Germain Ratinet, celle de Claude Choquin, celle de Girard Hérisson, celle de Simon Hérisson, celle de Clément Ratinet et celle de Léonard Bachelet. La perte desquels feux, du moins de la plus grande part, est arrivée il y a quatre ans en ça par le moyen du passage des troupes du sieur Desauges qui mirent le feu, et qu'ils sont de condition de mainmorte du sieur de Moulin-l'Arconce, étant endettés envers plusieurs particuliers à cause des grandes rançons et contributions qu'il leur a convenu payer à ceux de l'un et l'autre parti, même aux gens de guerre qui avaient fait le fort à Digoin, outre la perte de tout leur bétail, tellement que ce qu'ils en ont de présent, ils le tiennent à cheptel tant d'aucuns particuliers de cette ville de Paray que de Guillaume Denys du Vaux-de-Chiseuil en Mâconnais, et que la plus grande portion du terroir de leur dite paroisse est en bois, et ce qui est en labourage n'est entièrement cultivé pour leur pauvreté et pour le peu de nombre de feux qu'ils sont.
Ajouté que, de tous les feux éteints, les biens en sont arrivés audit sieur de Moulin par le droit de mainmorte, ce qu'ils ont affirmé véritable moyennant le serment ci-devant prêté, et est demeuré entre nos mains le vieux rôle de l'an soixante-treize et une copie vidimée par notre greffier de leur rôle du mois de mai an présent »

« **Poisson :** Le samedi trentième dudit mois d'octobre, audit Paray, par devant nous commissaire susdit, ont comparu Jean Perche, procureur sindic des paroissiens de Poisson, et Martin Meneau et Jean Chasteau, échevins de ladite paroisse, lesquels suivant notre commandement nous ont mis en mains deux rôles des tailles faites sur lesdits paroissiens, qu'ils ont affirmés véritables.

L'un du quinzième octobre 1581 et un signé Calendron, notaire, et l'autre du douzième d'août an présent 1599, contenant au vrais le nombre des feux qu'ils sont en ladite paroisse, portion dès quels ne sont que grangers et les autres pauvres manouvriers et journaliers, étant ledit nombre de soixante-seize, comme il est porté audit dernier rôle auquel sont spécifiés lesdits grangers, et qu'avons supputé à vingt-un, et les propriétaires desquelles grangeries sont déclarés en un mémoire attaché audit rôle, nous remontrants que, de leur souvenance, sont plusieurs feux entièrement éteints en leur dite paroisse et les maisons rendues inhabitables, à savoir :

- *4 au village de Poisson : celle de Bartholomy Tixier, celle de Denis Benoist, celle de Philibert Desprez, celle de Millan Tixier.*
- *1 au village de Foy (Place de Foy) : celle d'Antoine Potin,*
- *1 au village de Langles : celle de Martin Chopelin. (Ce hameau ne figure plus au cadastre de 1832)*
- *1 au village de Villeret : celle de Philibert Jaquet.*
- *1 au village des Bordes : celle de Jean Desprez. (Ce hameau ne figure plus au cadastre de 1832)*

- 4 au village de Martigny : celle de Thomas Régny, celle d'André de la Croix, celle de la veuve Claude Meneau, celle de Claude Ponsy.

- 7 au village de Bornay (Bornat) : celle de François Blondet, celle de Jeanne d'Ostun, celle de Benoit Blondet, celle de Jean Desprez, celle de François Desprez, celle de Guillaume Pougeret, celle de Catherin Ravelet.

- 5 au village de la Brosse : celle de Philibert Blondeau, celle de Benoist Pougeret, celle de François Pecon, celle de Claude Pougeret, celle de Denise Desmorin.

- 3 au village de Manche : celle de Claude Pecon, celle de Léonard Rigny, celle de Benoit Ravard.

- 2 au village de Lestang (L'Etang) : celle d'Antoine Clément, celle de Benoit Rousseau.

- 7 au village de Sermaize : Celle d'Etienne Bouchelois, celle de Claude Segault, celle d'Aubin Segault et celle de Jaques Segault, celle de la veuve Peguet, celle de Sébastien Lequet, celle de Thomas Moquet.

Qui sont trente-six feux éteints en ladite paroisse. Au surplus, nous ont remontré que la plus grand partie du lieu est de condition de mainmorte du sieur de Moulin-l'Arconce auquel, par le droit de mainmorte, est échu tous les héritages desdits feux éteints, et que, pendant ces derniers troubles, ils ont été ruinés et perdu tout leur bétail et meubles, tellement qu'ils ont été contraint de s'endetter tant en leur particulier qu'en général, de grandes sommes de deniers, que le bétail qu'ils ont à présent est tenu par eux à cheptel des habitants des villes et bourgs voisins, au moyen de quoi leurs héritages demeurent pour la plupart sans culture, et le peu qui se laboure est en terroir maigre et stérile où ne se sème que du seigle, la plupart de leur finage étant en bois et broussailles.

Des dégâts considérables

- Sermaize : anciennement : 25/30 feux, en 1597 : 9/10 feux reconnus, 15 y compris les mendiants.
- Busseuil : En 1573 : 35 feux, en 1599 : 28 et 7/12 feux éteints.
- Poisson : En 1581 : 112 feux, en 1599 : 76 et 36 feux et plus éteints, soit plus d'un tiers.

Une période noire

En plus des impôts royaux, notamment la taille injuste et insupportable, les populations vivant dans les campagnes ravagées par les guerres civiles se trouvent constamment assujetties à des contributions de toutes sortes, impossibles à payer, exigées par les deux factions rivales dont la Ligue catholique majoritaire en Charolais-Brionnais.

Les ruraux sont victimes de brutalités, de sévices de rapines et même de massacres. Les bandes armées aux déplacements incessants, **vivent sur le pays**, réquisitionnent bétail, volailles, grains, vins, foin... payés en monnaie de singe.

Une imposition démesurée, les frais de guerre, les mauvaises récoltes, les rançonnements infligés par l'un et l'autre des belligérants, ont pour conséquence un grave endettement des communautés villageoises. Alors que les guerres de Religion ensanglantent la région, une épidémie de peste éclate en 1585, causant de nombreuses victimes en Charolais.

Avec la conjugaison et la répétition de ces malheurs et des années de disette, beaucoup de campagnes se trouvent complètement à l'abandon. Partout, on assiste à un grand appauvrissement de la population. Le cheptel qui constituait l'une des bases de la richesse disparut pratiquement, plus de œufs ou de vaches pour tirer les charrues, plus personne ne détenait son bétail **en propre**. Le seul recours restait le **métayage** et la dépendance au bon vouloir des grands propriétaires terriens, qui, profitant des troubles, accroissent sans cesse leurs revenus, sur des biens acquis à vil prix...

« Cette crise profonde a finalement duré jusqu'à la Révolution de 1789 et même jusqu'après la grande guerre où des paysans libres ont pu vivre de leurs biens... »

Source « Visite de feux en Charolais »

LAGROST (Louis) et CHEVROT (Robert),
Les guerres de Religions en Autunois et Charolais,
éd. Centre de Castellologie de Bourgogne, 2016

Jean-Marie JAL : Chercheur au Centre d'Études des Patrimoines (CEP) de St Christophe en Brionnais et au Centre de Castellologie de Bourgogne
mail : jm.jal@gmail.com

L'ADMR à votre service

Garde d'enfants
Aide aux familles
Aide aux personnes âgées
Aide aux handicapés
Aide tout public

→

Aide à la personne
Accompagnement
Repas
Ménage
Entretien du linge

LES AIDES ET LES DÉDUCTIONS FISCALES :
Selon les besoins, vous pouvez obtenir des aides durables ou ponctuelles auprès de divers financeurs : APA, CARSAT, CPAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF, PAJE … En l'absence de financements extérieurs, nos interventions sont possibles. Le coût est entièrement à votre charge. La dépense à votre charge ouvre droit à déduction fiscale ou crédit d'impôt.
Les bénévoles de l'ADMR et les salariés administratifs vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de nos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.
Correspondantes ADMR sur votre commune :
Mmes BONIN - DAUVERGNE

TÉLÉASSISTANCE : pour plus de sécurité. En cas de problèmes (chute, malaise,…), une simple pression sur le bracelet ou le médaillon et un professionnel est à votre écoute. L'appareil est mis en place par un bénévole de l'association (possibilité de prise en charge). La technologie évolue et de nouveaux services peuvent vous être proposés.

ZONE D'INTERVENTION : Digoin, Hautefond, La Motte St Jean, L'Hôpital Le Mercier, Les Guerreaux, Nochize, Paray le Monial, Poisson, Saint Agnan, Saint Léger lès Paray, Saint Vincent Bragny, Saint Yan, Varenne Saint Germain, Versaugues, Vitry en Charollais, Volesvres.

DEVENEZ BÉNÉVOLE
Pour soutenir son activité, notre Association recherche des bénévoles pour compléter l'équipe d'animation, dans son rôle de relation avec les bénéficiaires et de pilotage de l'Association.
Bénévole à l'ADMR pourquoi pas vous?
(au rythme qui vous convient)
N'hésitez pas à contacter l'Association ou l'un des bénévoles actuels.

Ouvert du lundi au vendredi : 9h - 12 h / 14h - 16h30
ASSOCIATION ADMR DE SAINT YAN
Place du 31 Août 1944 - 71600 SAINT YAN
Nous contacter : 03 85 70 92 07
info.st-yan@fede71.admr.org

Réseau de santé

Toute l'information en un seul Resoclic !



Un Centre Local d'Information & de Coordination (C.L.I.C.)

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Pays Charolais-Brionnais est un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, leurs familles et leur entourage. Des professionnels sont à votre écoute afin de vous guider dans vos démarches sur des domaines multiples : mise en place de service d'aides à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations… Aussi, si votre demande nécessite la compétence d'un autre professionnel, le CLIC vous met en relation avec ce dernier.

RÉSEAU DE SANTÉ
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS

Un réseau de santé

Le Réseau de Santé est un dispositif de coordination qui vient en appui aux professionnels de santé. Ses actions sont destinées à toute personne en situation complexe à domicile souffrant d'une ou plusieurs pathologies, quel que soit son âge, son handicap, le stade ou la gravité de sa maladie. Des professionnels réalisent à domicile une évaluation des besoins, planifient et programment les interventions nécessaires, soutiennent les aidants, et organisent le suivi de l'accompagnement.

Notre équipe vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Boulevard des Charmes 71600 Paray-le-Monial - Tél. 03 85 24 32 64 - Fax : 03 85 24 30 20
www.reseau-du-pays-charolais.com

Poisson fait partie
de l'arrondissement de Charolles,
du canton de Paray le Monial (71600)
et de la Communauté de Communes
Le Grand Charolais depuis 2017.

3 548 ha dont 720 ha de bois
Altitude 366 m à Busseuil,
302 m à la Mairie
258 m à Moulin l'Arconce
Latitude 46.3849060
Longitude 4.1280480
607 habitants au 01/01/2016
276 habitations
dont 14 résidences secondaires
16 exploitations agricoles

STRUCTURES COMMUNALES

La commune dispose des structures suivantes :

- Mairie
- Agence postale communale
- Église et cimetière
- École (maternelle, CP, CE, CM), Garderie péri-scolaire
- Transport scolaire
- Salle communale
- Bibliothèque municipale
- Terrains de sport du Grand Bois : football, tennis
- Place aménagée au bourg, avec terrain multisports et jeux pour enfants

LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune possède des logements locatifs dont elle a donné mandat de gestion à SOLIHA (Solidarité Habitat à Charnay les Mâcon). Trois d'entre eux sont des logements sociaux de type T2. Les 5 autres sont de type T3, T4, T5 et T6. Tous sont situés au bourg.

VIE ÉCONOMIQUE

Commerces

- Boulangerie-Épicerie : ***Ebtisam et Christian Cognard***
- Hôtel-Restaurant-Bar : ***Daphné Genevrier et Cyrille Bonnot***
- Saveurs de Saison : ***Chantal et Daniel Paqueriaud***
- Maraîcher : ***Ferme de l'Écheneau***

Professions libérales

- Cabinet d'infirmières : ***Mmes C. Brivet, C. Junier, D. Pluriel***

Artisans

- Agence com. N.G.A. : ***M. Guyot de Caila***
- Antiquités Brocantes : ***G. Martin- Jeandeaux***
- Charpente : ***SARL J-P. Labarge***
- Confection de vêtements enfants : ***Ti BouBou***
- Décoratrice d'intérieur LR DECO : ***L. Renard***
- Entreprises de TP, terrassement : ***J-C. Basset, Ch. Boulogne***
- Exploitants forestiers, paysagistes : ***M. Blanchon, E. Levite, D. Cognard***
- Horticulture : ***Ets Soleymieux***
- Just'in'ongles : ***J. Blanchon***
- Menuiserie : ***X. Foret***
- Plâtrerie peinture : ***L. Bouiller***
- Poterie : ***C. Walters***

Services

- Chambres d'hôtes - Gîtes : ***M. et P. Mathieu, Château de Martigny***
- CUMA L'Arconce (Coopérative d'utilisation du Matériel Agricole)
- « Charly Chasseur de guêpes » : ***C. Miguel***
- Secrétariat et traduction : ***R. Alloin***
- Assistantes maternelles : liste en mairie

Associations	Nom du Président	Adresse
Comité des Fêtes	Xavier Foret	*Les Petits Michelets - Poisson*
Association Éducative	Estelle Beauchamp	*Le Bois-jeune - Poisson*
Restaurant scolaire	Estelle Beauchamp	*Le Bois-jeune - Poisson*
Amicale pour le don de sang bénévole	Céline Bernard	*Les Bâtonniers - Poisson*
Club des Aînés	Yvette Méline	*Le Pâquier Ravollet - Poisson*
Perche brionnaise (3 communes)	Georges Mamessier	*Le Bourg - St Didier en Brionnais*
Société de chasse communale	Jean-Paul Brivet	*Montvalet - St Didier en Brionnais*
Comité de protection de l'environnement	Patrick Duczman	*Sermaize du Haut - St Julien de Civry*
Association intercommunale de musique	Joël Guyot de Caila	*Les Loges - Poisson*

Flash infos

Recensement militaire : appel préparation défense

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant 16 ans dans l'année 2019 sont soumis au recensement. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Tarifs pour la location salle 2019

Réservation : à la mairie avec dépôt obligatoire d'un chèque caution de 300 €.

Manifestations	Poisson	Autres communes
A.G. et réunions	Gratuit (1)	123 €
Manif. but lucratif (dîner dansant, banquet, bal…)	113 €	300 €
Mariage, réunion de famille	129 €	247 €
Vin d'honneur	62 €	123 €
Location pour décès	37 €	47 €
Vente au déballage	390 €	390 €
Forfait location vaisselle	20 € (2)	40 €

Électricité : *0.35 €/kw consommé*

Chauffage central au bois : *0,10 €/KW*

Prix de la vaisselle cassée : *verre : 1,50 €, assiette : 5,00 €, tasse à café : 1,50 €, carafe : 5,00 €*

Remise des clés :

Pour les réunions associatives, *récupérer les clés en mairie aux heures d'ouverture. En cas de fermeture, s'adresser à la boulangerie exclusivement aux heures d'ouverture du commerce - une clé vous sera remise à condition que la réservation ait été faite en mairie. À l'issue de la réunion, remettre le trousseau dans la boîte aux lettres de la mairie (si récupéré en mairie) ou dans celle de la boulangerie (si récupéré à la boulangerie).*

Pour les manifestations associatives ou privées *nécessitant l'utilisation de la vaisselle, les clés sont remises le vendredi à la salle communale par un employé communal ou un conseiller municipal. Elles sont rendues le lundi matin à la même personne sur place.*

Déchetterie de Paray le Monial

La déchetterie communautaire du Gué Léger, située à Paray le Monial, est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h (de 13h30 à 17h pour la période du 1er novembre au dernier jour de février).

Ouverte le dimanche de 9h à 12h. Fermée le mardi et les jours fériés. **Plus aucune vignette n'est nécessaire.**

Pour tout renseignement complémentaire, joindre le Service Environnement de la Communauté de Communes Le Grand Charolais au 09 71 16 95 93.

Services au public

MAIRIE DE POISSON

Tél. 03 85 81 07 15 / Fax. 03 85 81 50 81
Courriel : mairie.poisson@wanadoo.fr
www.commune-poisson.fr

Jours d'ouverture	Horaires
Lundi	fermée
Mardi	de 10h à 12h
Mercredi	de 10h à 12h
Jeudi	de 15h à 19h
Vendredi	de 15h à 17h
1er et 3e samedi du mois	de 10h à 12h

AGENCE POSTALE DE POISSON

Tél. 03 85 81 15 80

Jours d'ouverture	Horaires
Lundi	fermée
Mardi	de 14h à 17h
Mercredi	de 14h à 18h
Jeudi	de 14h à 17h
Vendredi	de 14h à 17h
1er et 3e samedi du mois	de 9h à 12h

(1). Moyennant nettoyage / (2). gratuit pour associations locales

Calendrier des fêtes 2019

JANVIER		
10	Tirage des Rois	*Amicale des Aînés*
FÉVRIER		
08	Carnaval + vente pizzas	*AEP + Restaurant scolaire*
14	Assemblée Générale	*Amicale des Aînés et AEP*
22	Don du Sang de 15h30 à 19h30	*Amicale des donneurs de sang*
26	Concours de manille	*Amicale des Aînés*
MARS		
02	Repas de la pêche	*Perche Brionnaise*
10	Loto	*Amicale des donneurs de sang*
16	Nocturne Trail – Course à pied	*AEP / Restaurant scolaire*
AVRIL		
13	Concours de tarot	*AEP / Restaurant scolaire*
27	Avril de Poisson	*Association Musicale du Charolais-Brionnais*
JUIN		
10	Randonnée Pédestre	*Comité des Fêtes*
16	Jeux Intervillage, St Vincent de Bragny	*Comité des Fêtes*
22	Fête de l'école	*AEP + Restaurant scolaire + École*
JUILLET		
27	Fête Patronale	*Comité des Fêtes*
AOÛT		
27	Concours de manille	*Amicale des Aînés*
30	Don du Sang de 8h30 à 12h30	*Amicale des donneurs de sang*
SEPTEMBRE		
08	Vide-Greniers	*AEP, Restaurant scolaire et Ecole*
14	Assemblée Générale	*Amicale des donneurs de sang*
OCTOBRE		
19	Repas des Aînés	*CIAS*
NOVEMBRE		
11	Concours de manille	*Restaurant scolaire, AEP*
29	Don du Sang de 15h30 à 19h30	*Amicale des donneurs de sang*
DÉCEMBRE		
07	Téléthon	*Conscrits*
08	Illuminations, Marché de Noël, vente de sapins	*Comité des Fêtes + École*
12	Repas de Noël	*Amicale des Aînés*
15	Assemblée Générale	*Comité des Fêtes*
20	Noël de l'École	*AEP + Restaurant scolaire + École*
22	Vente de jacinthes	*Restaurant scolaire*

UNE CLOCHE SONNE SONNE...

"Les jours sont faits pour sonner l'un après l'autre comme une volée de cloches.
C'est le cœur de l'homme qui leur sert de battant. Si le cœur n'y est pas, les jours sont tristes."
Louis CARON
















NOA 03 85 81 45 21 - 71500 PARAY-LE-MONIAL - octobre 2016.